Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

16 – 4311 – 17

DOCUMENT D'INFORMATION

LE MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE NÉCESSAIRE À L'ENSEIGNEMENT DU PROGRAMME D'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA, 4e SECONDAIRE, FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE:

DEVIS

Direction du matériel didactique

Octobre 1982

87-01237/

LE MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE NÉCESSAIRE À L'ENSEIGNEMENT DU PROGRAMME D'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA, 4e SECONDAIRE, FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE:

DEVIS

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1982

ISBN 2 – 550 – 05515 – 2

Dépôt légal – quatrième trimestre 1982

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

LA FICHE D'IDENTIFICATION 3

PREMIÈRE PARTIE

1. Les caractéristiques du programme d'histoire du Québec et du Canada et les considérations générales pour la production du matériel didactique de base 5

1.1 La situation du programme 7

1.1.1 Un rappel historique 7

1.1.2 La philosophie du programme 8

1.1.2.1 Les principes directeurs 8

1.1.2.2 Les connaissances historiques et les valeurs 9

1.1.3 Les éléments de nouveauté 11

1.1.3.1 Une information liée à une formation historique 11

1.1.3.2 Une histoire explicative 12

1.1.3.3 Une participation optimale des élèves 12

1.1.3.4 Une conception ouverte de l'histoire 13

1.1.3.5 Une histoire des groupes et la diversité des appartenances 14

1.1.3.6 Une nécessité de comprendre les réalités du milieu 16

1.1.3.7 Un guide pédagogique innovateur 17

1.2 La structure du programme 18

1.2.1 La présentation par objectifs à situer dans une perspective de formation individuelle et sociale 18

1.2.2 La structure chronologique 19

1.2.3 Les possibilités d'intégrer l'histoire thématique ... 19

1.3 La philosophie et la structure du matériel de base 20

1.3.1 Quelques considérations pratiques 21

1.3.1.1 L'analyse de l'utilisation du matériel didactique 21

1.3.1.2 Les changements impliqués pour les enseignants 22

1.3.1.3 Les liens avec les autres programmes 23

1.3.2 Le rôle du manuel de l'élève 27
1.3.2.1 Un fil conducteur dans la démarche d'apprentissage 27
1.3.2.2 Un générateur d'activités 28
1.3.3 Le rôle et le contenu du matériel de classe 29
1.3.4 Le rôle du guide de l'enseignant 29
1.3.4.1 Une fonction de soutien pédagogique 30
1.3.4.2 Une fonction d'enrichissement pédagogique .. 30

DEUXIÈME PARTIE

2. Le manuel de l'élève 31
2.1 Les caractères essentiels de l'apprentissage de l'histoire au niveau secondaire 33
2.1.1 Une démarche réflexive 33
2.1.2 Une démarche historique 34
2.1.3 Une démarche synthétique 34
2.1.4 Une démarche active 35
2.2 Les objectifs 36
2.2.1 La répartition des objectifs obligatoires et facultatifs 36
2.2.1.1 Les objectifs facultatifs 37
2.2.2 L'enrichissement et l'utilisation des thèmes 38
2.2.3 Les objectifs qui doivent être poursuivis tout au long du programme 39
2.2.3.1 La démarche historique 39
2.2.3.2 La mesure du temps historique 40
2.2.3.3 Les permanences, les changements et l'intégration du présent 40
2.2.4 Le développement de l'esprit de synthèse 42
2.2.4.1 Une caractéristique fondamentale 42
2.2.4.2 L'articulation des informations 43
2.3 Les activités d'enseignement et d'apprentissage 45
2.3.1 Les caractéristiques des activités 45
2.3.2 Les mises en situation 47
2.3.3 Le contenu historique 48
2.3.3.1 Les faits historiques, les structures et la conjoncture 48

2.3.3.2 Les groupes sociaux et les personnages 48
2.3.3.3 Les concepts 50
2.3.4 La représentation et la mesure du temps historique .. 52
2.3.5 La représentation de l'espace dans le temps 53
2.3.6 L'utilisation des documents écrits et figurés 58
2.3.6.1 Les fonctions des documents 58
2.3.6.2 Les documents écrits 59
2.3.6.3 Les documents figurés (les illustrations) .. 60
2.3.6.4 L'actualité et son interprétation 61
2.3.6.5 L'initiation à l'historiographie 63
2.3.6.6 La méthode de recherche: progression et diversification 64
2.3.7 Les résumés 66
2.3.8 Les activités de synthèse 67
2.3.9 Les activités d'évaluation formative 68
2.4 Les aspects physiques du manuel de l'élève 70
2.4.1 La forme et le format 70
2.4.2 Un manuel attrayant, résistant et réutilisable 70
2.4.3 La répartition du contenu: récits, documents et activités 71
2.5 La lisibilité et la communication pédagogique 71
2.5.1 La lisibilité linguistique 72
2.5.1.1 Le vocabulaire général et spécialisé 73
2.5.1.2 La syntaxe 74
2.5.1.3 La densité des idées 75
2.5.1.4 Les consignes 76
2.5.2 La présentation graphique 76
2.5.2.1 La lisibilité rédactionnelle 77
2.5.2.2 La mise en pages 78
2.5.2.3 L'utilisation des couleurs 78
2.5.2.4 Les caractères typographiques 79
2.5.2.5 Les illustrations (les documents figurés) .. 79
2.5.3 La nécessité de donner du sens 80

2.6 Les outils de consultation 80
2.6.1 La table des matières 81
2.6.2 L'index historique 81
2.6.3 Le glossaire-index 82
2.6.4 La bibliographie 82
2.6.5 Les annexes 83

TROISIÈME PARTIE

3. Le matériel de classe 85
3.1 La nécessité d'un matériel de classe de base 87
3.2 La documentation visuelle, audio-visuelle et imprimée nécessaire 88
3.2.1 Les cartes murales 88
3.2.2 Les atlas historiques 89
3.2.3 Le document-synthèse audio-visuel par module 90
3.2.4 Les ensembles de documents écrits et visuels 92
3.3 La documentation visuelle, audio-visuelle, informatisée et imprimée complémentaire 95
3.3.1 Les lignes du temps et les frises chronologiques 95
3.3.2 Les reconstitutions historiques 95
3.3.3 Les livres de littérature pour adolescents et les ouvrages de référence 97

QUATRIÈME PARTIE

4. Le guide de l'enseignant 99
4.1 Les caractéristiques pédagogiques du guide de l'enseignant . 101
4.1.1 Le respect de l'esprit du programme 101
4.1.2 L'approche pédagogique privilégiée 101
4.1.3 Les informations historiques et l'encadrement des activités d'enseignement et d'apprentissage 102
4.1.4 Les innovations pédagogiques 105
4.1.5 L'évaluation formative 107
4.1.5.1 Les buts de l'évaluation formative 107
4.1.5.2 Des suggestions d'évaluation formative 108
4.2 Les aspects physiques et les outils de consultation 110
4.2.1 Les aspects physiques 110

4.2.2 Les outils de consultation 111
CONCLUSION 113
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE 117
ANNEXE I Les statistiques scolaires AI-1
ANNEXE II Le tableau des modules et des unités du programme AII-1
ANNEXE III L'utilisation du manuel AIII-1
ANNEXE IV Les genres d'activités réalisées en sciences humaines AIV-1
ANNEXE V La scolarité des enseignants en histoire AV-1
ANNEXE VI Un exemple d'auto-évaluation par l'élève AVI-1
ANNEXE VII Un exemple d'évaluation formative AVII-1

PRESCRIPTION 1	L'information et la formation historiques	20
PRESCRIPTION 2	La structure du matériel didactique de base	21
PRESCRIPTION 3	Le rôle du manuel de l'élève	28
PRESCRIPTION 4	Le contenu du matériel de classe	29
PRESCRIPTION 5	Le rôle du guide de l'enseignant	30
PRESCRIPTION 6	Les caractères essentiels de l'apprentissage de l'histoire	35
PRESCRIPTION 7	La répartition des objectifs traités dans le manuel	38
PRESCRIPTION 8	Les habiletés techniques et intellectuelles	42
PRESCRIPTION 9	Le développement de l'esprit de synthèse	45
PRESCRIPTION 10	Les caractéristiques des activités d'enseignement et d'apprentissage	46
PRESCRIPTION 11	Les concepts	51
PRESCRIPTION 12	Les cartes historiques indispensables	54
PRESCRIPTION 13	Les qualités des cartes historiques	57
PRESCRIPTION 14	L'utilisation des documents écrits et figurés	58
PRESCRIPTION 15	L'actualité et son interprétation	62
PRESCRIPTION 16	Les institutions politiques et le rôle actif du citoyen	63
PRESCRIPTION 17	L'initiation à l'historiographie	64
PRESCRIPTION 18	La méthode de recherche	66
PRESCRIPTION 19	Les fonctions des résumés	67
PRESCRIPTION 20	Les activités de synthèse	68
PRESCRIPTION 21	La résistance du manuel réutilisable	71
PRESCRIPTION 22	Le vocabulaire général et spécialisé	74
PRESCRIPTION 23	Les consignes	76
PRESCRIPTION 24	La mise en pages	78
PRESCRIPTION 25	Les caractères typographiques	79
PRESCRIPTION 26	Les qualités des illustrations	80
PRESCRIPTION 27	La table des matières	81
PRESCRIPTION 28	L'index historique	82
PRESCRIPTION 29	La bibliographie	83
PRESCRIPTION 30	L'esprit du matériel de classe	88
PRESCRIPTION 31	Les qualités des cartes murales historiques	89

PRESCRIPTION 32	Les atlas historiques	90
PRESCRIPTION 33	Les caractéristiques pédagogiques du document-synthèse audio-visuel	92
PRESCRIPTION 34	Les ensembles de documents	94
PRESCRIPTION 35	L'esprit du programme dans le guide de l'enseignant	101
PRESCRIPTION 36	L'approche pédagogique privilégiée	102
PRESCRIPTION 37	Le contenu historique et l'encadrement des activités d'enseignement et d'apprentissage	105
PRESCRIPTION 38	L'évaluation formative	110
PRESCRIPTION 39	Les activités reproductibles	111
PRESCRIPTION 40	La bibliographie	112

INTRODUCTION

Le présent texte formule les instructions du ministère de l'Éducation relatives au matériel didactique DE BASE destiné à soutenir la mise en application du nouveau programme Histoire du Québec et du Canada, en quatrième secondaire. Plusieurs de ces instructions ont valeur de PRESCRIPTION: elles portent sur des caractéristiques que le matériel de base devra obligatoirement comporter. Ces prescriptions sont numérotées et encadrées dans le texte. D'autres instructions ont valeur d'INDICATION: elles visent à faciliter le travail des auteurs et des éditeurs en leur apportant soit des informations utiles, soit des précisions sur les prescriptions.

La décision de formuler de telles instructions découle de la politique énoncée par le ministère de l'Éducation en 1979 dans le document intitulé L'École québécoise, énoncé de politique et plan d'action. On y trouve au chapitre IX plusieurs considérations sur le matériel d'enseignement, en particulier l'affirmation de la volonté ministérielle de rendre disponible aux élèves et aux enseignants le matériel d'enseignement nécessaire aux apprentissages.

Plus spécifiquement, il y est fait mention de manuel de base. Pour chaque matière, et dans le contexte des devis, nous traiterons de ce concept sous l'expression de MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE (par opposition à MATÉRIEL DIDACTIQUE COMPLÉMENTAIRE).

Le MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE est un matériel considéré nécessaire à l'enseignement d'un programme donné et il est conçu expressément pour une clientèle en situation d'apprentissage. Il est soit d'usage individuel(*) et, dans ce cas, correspond généralement à l'ensemble des objectifs d'un programme, soit d'usage collectif(**) et, dans ce cas, il ne correspond pas nécessairement à l'ensemble des objectifs du programme.

(*) Par exemple, le manuel de l'élève et le guide de l'enseignant.

(**) Par exemple, des cartes murales historiques.

Est dit MATÉRIEL DIDACTIQUE COMPLÉMENTAIRE un matériel considéré d'emploi facultatif dans le cadre de l'enseignement d'un programme donné. Il est d'usage individuel ou collectif et doit répondre aux normes générales de qualité édictées par le ministère de l'Éducation, de même qu'aux orientations fondamentales d'un programme donné. En pratique, cette catégorie recouvre toutes sortes de matériel dont la caractéristique commune est de ne toucher qu'à certains éléments d'un programme. En ce sens, le MATÉRIEL DIDACTIQUE COMPLÉMENTAIRE a souvent des fonctions telles que la motivation l'approfondissement, l'enrichissement, la récupération, l'individualisation, etc.

Le devis prend toute sa signification et toute sa portée dans la mesure où le lecteur connaît bien le programme et le guide pédagogique. Les auteurs de matériel didactique voudront bien se référer à d'autres documents du ministère de l'Éducation: publications à propos du S.I., des stéréotypes discriminatoires, de l'évaluation pédagogique, de la qualité linguistique, etc., disponibles par l'intermédiaire de la Direction du matériel didactique.

La rédaction de ce devis fait suite à des consultations menées au cours de 1981 et 1982 auprès de divers agents d'éducation. Mentionnons en particulier des enseignants d'histoire de quatrième secondaire et la Société des professeurs d'histoire du Québec, des conseillers pédagogiques oeuvrant en sciences humaines, des agents de développement pédagogique de la Direction des programmes, la responsable des programmes de sciences humaines au secondaire, des membres des comités d'histoire de la Direction des programmes et des personnes-ressources de la Direction du matériel didactique.

LA FICHE D'IDENTIFICATION

TITRE	Histoire du Québec et du Canada.
PROGRAMME OFFICIEL	Document du ministère de l'Éducation du Québec #16-3660.
GUIDE PÉDAGOGIQUE	Document du ministère de l'Éducation du Québec #16-3660-01.
TYPE DE PROGRAMME	Obligatoire en quatrième secondaire, formation générale et professionnelle.
TEMPS REQUIS	4 unités; 25 heures d'activités par unité.
NOMBRE D'ÉLÈVES	Environ 80 000 élèves francophones, de 15 à 17 ans, secteurs public et privé(*).
ÉCHÉANCIER	Application facultative: septembre 1982. Application obligatoire: septembre 1983.

(*) Voir l'annexe I de ce devis.

PREMIÈRE PARTIE

1. LES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME D'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA ET LES CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES POUR LA PRODUCTION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE

1.1 LA SITUATION DU PROGRAMME

1.1.1 UN RAPPEL HISTORIQUE

Depuis nombre d'années, le ministère de l'Éducation propose les programmes de géographie, d'histoire et d'économique à titre facultatif et seul le programme d'Histoire 412 est devenu obligatoire depuis novembre 1974. Pour remédier à cette situation, l'École québécoise, énoncé de politique et plan d'action rend obligatoire dans sa nouvelle grille-matière un cours de sciences humaines à chaque degré du primaire et du secondaire. C'est ainsi qu'avec l'application du Régime pédagogique, le programme Histoire du Québec et du Canada sera dispensé à tous les élèves de quatrième secondaire(1).

Le programme actuel Nouvelle-France, Canada, Québec propose un regroupement, sous neuf titres à teneur politique, des dix-sept chapitres contenus dans le Plan d'études 625 approuvé en 1970(2). Ce programme a posé certains problèmes d'application: étant un programme-catalogue au contenu très détaillé, en particulier pour la Nouvelle-France et le régime britannique, il a donné lieu à des choix divers. La majorité des enseignants insistaient sur les régimes français et britannique en retenant beaucoup moins d'éléments de la période contemporaine. Certains enseignants faisaient pratiquer occasionnellement la démarche historique, plusieurs favorisaient les thèmes diachroniques et,en général, on mettait l'accent sur les contenus d'apprentissage.

---

(1) MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, L'École québécoise, énoncé de politique et plan d'action, 1979, pp. 132, 152 à 155 et Le Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire, version commentée et annotée, 16-062, avril 1981, pp. 33 et 40.

(2) DIRECTION DES PROGRAMMES, Plan d'études 16-3625, septembre 1970 et Annuaire de l'enseignement secondaire, cahier 01, 1978-79, p. 53.

Autant d'indices d'un besoin de reconsidération globale reliée à la problématique du contenu historique et des choix pédagogiques. Cependant la diversité des pratiques pédagogiques avait suscité des innovations qui ont été prises en considération par les concepteurs du programme et du guide pédagogique.

1.1.2 LA PHILOSOPHIE DU PROGRAMME

1.1.2.1 Les principes directeurs

Les principes directeurs suivants ont guidé le choix des objectifs du programme[3].

Le programme:

- présente des objectifs d'apprentissage choisis et ordonnés en fonction des temps forts du passé québécois et canadien;
- vise à transmettre une perspective globale de l'histoire;
- veut tenir compte de la dimension pluraliste du passé québécois en soulignant l'apport de tous les groupes à l'histoire collective;
- vise à développer l'aptitude de l'élève à interpréter objectivement les réalités historiques;
- permet une démarche pédagogique axée sur la compréhension des réalités du milieu.

---

(3) MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, Programmes d'études, Histoire du Québec et du Canada, 4e secondaire, formation générale et professionnelle, 1982, no 16-3660. Ce texte sera cité par la suite en utilisant Le Programme et nous faisons alors référence à la version d'avril 1982. Le Programme, p. 12.

1.1.2.2 Les connaissances historiques et les valeurs

En tenant compte des besoins relatifs à l'élève, à la société et à l'histoire, le programme Histoire du Québec et du Canada centre son étude sur la COMPRÉHENSION de l'évolution de la société québécoise dans le contexte canadien, nord-américain et occidental.

Le programme veut que, dans l'ensemble, les informations historiques et les activités d'apprentissage proposées dans le matériel de base permettent à l'élève de répondre aux questions qu'il se pose sur la société à laquelle il appartient.

Selon les orientations du programme, l'élève sera ainsi amené:

- à se situer dans le réseau complexe des forces sociales, à comprendre les fondements de la réalité actuelle dans le vécu collectif et à établir un lien explicatif entre le présent et le passé;

- à accroître ses habiletés intellectuelles relatives à la démarche historique particulièrement en analysant de façon plus systématique les phénomènes sociaux qui l'entourent(4).

Le programme d'histoire propose d'atteindre des objectifs qui relèvent du domaine cognitif mais aussi du domaine affectif car la connaissance historique ne saurait se dissocier de l'expression des valeurs, tant présentes que passées. Le contenu des textes, les pistes de réflexion et les activités proposées dans le matériel didactique de base doivent tenir compte des objectifs de formation qui sont les suivants:

---

(4) Le Programme, pp. 12 et 13.

- avoir compris les principales conditions politiques, sociales, économiques, culturelles et religieuses qui ont façonné le Québec dans le contexte canadien;

- avoir accru ses habiletés intellectuelles relatives à la démarche historique;

- être sensibilisé à la nécessité, aux principes et aux limites de l'analyse historique des phénomènes sociaux;

- être sensibilisé à la diversité des appartenances sociales et à la réalité des solidarités et des conflits;

- avoir développé la capacité d'analyser ses valeurs personnelles et celles de son environnement social;

- avoir développé une attitude d'ouverture et de respect à l'égard des valeurs autres que les siennes;

- avoir pris conscience de son rôle de citoyen responsable de l'avenir de la collectivité.

Le programme suggère diverses façons d'atteindre ces objectifs d'éducation: une page de présentation se trouve au début de chaque module et en donne l'orientation générale. Au sujet de la nécessité de donner sa place au développement des valeurs, le guide pédagogique propose, de façon claire et flexible, des moyens de répondre à ce besoin: les thèmes de réflexion permettront aux élèves de dégager les valeurs qui sous-tendent leurs jugements et de faire un cheminement critique dans l'analyse de leurs discussions[5].

---

(5) MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, Guide pédagogique, Histoire du Québec et du Canada, 4e secondaire, formation générale, 1982, no 16-3660-01. Ce texte sera cité par la suite en utilisant Le Guide pédagogique et nous faisons alors référence à la version de mars 1981. Le Guide, p. 15.

1.1.3 LES ÉLÉMENTS DE NOUVEAUTÉ

1.1.3.1 Une information liée à une formation historique

La transformation du programme actuel "vise à un juste équilibre entre des programmes-cadres généraux et des programmes exagérément détaillés"(6). Le programme Histoire du Québec et du Canada invite donc à une étude globale et sélective d'un certain nombre de "faits" de l'histoire sociale, économique, politique et culturelle et considère étroitement liées l'information et la formation historiques.

Les contenus spécifiques d'information se retrouvent dans les objectifs intermédiaires et terminaux du programme; ils correspondent à l'étude de certains temps forts du passé québécois et canadien avec le souci marqué d'éclairer l'époque contemporaine(7).

Cette étude s'accompagne toute l'année d'un approfondissement de l'analyse historique des phénomènes sociaux selon une conception totale de la méthode historique: recherche, analyse critique, synthèse, interprétation. Dans cette perspective, il y a place à une première initiation à l'historiographie. Les réalités historiques et la discipline historique seront donc intimement reliées dans l'élaboration du matériel de base.

---

(6) MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, DIRECTION DES PROGRAMMES, Cadre relatif à l'élaboration des programmes et des guides pédagogiques, 1978, p. 5.

(7) Le Programme, p. 17 et l'annexe II de ce devis.

1.1.3.2 Une histoire explicative

Le champ d'étude de l'histoire du Québec et du Canada est vaste; le contenu du programme a été choisi en fonction des orientations, en insistant sur une histoire qui soit explicative. La hiérarchisation des objectifs traduit cette orientation fondamentale et tous les objectifs généraux sont formulés de façon à viser la compréhension des principales étapes de l'évolution de la société québécoise.

Le matériel de base devra tenir compte de la nécessité d'amener les élèves à comprendre les réalités historiques. Il importe que les élèves puissent structurer leurs connaissances et soient éveillés à la complexité des diverses dimensions qui interviennent dans la construction du réel. Il s'agit d'initier les élèves à une perspective historique qui tienne compte de l'analyse structurale et de la conjoncture et qui ne soit plus simplement événementielle. Il ne s'agit donc pas seulement de transmettre des informations mais aussi de favoriser un apprentissage qui permette d'assurer une cohérence interne dans l'acquisition des connaissances, qui permette à l'élève d'établir un lien explicatif entre le présent et le passé et favorise l'expression de sa pensée personnelle.

1.1.3.3 Une participation optimale des élèves

Cette histoire explicative nécessite l'activité de l'élève car l'on doit lui permettre l'accès à des principes fondamentaux de façon active et personnelle. La formulation par objectifs, incorporant à la fois le contenu et l'habileté, implique que c'est l'élève qui fait et qui comprend. La manuel de

l'élève doit donc être conçu en tenant compte d'un souci de structuration favorisant l'application d'une pédagogie par objectifs: la pratique par l'élève d'une démarche rationnelle lui permettra d'apprendre de façon de plus en plus autonome. De plus, l'intégration des connaissances et des valeurs devra favoriser une formation générale orientée dans une perspective de développement intégral de la personne. L'on devrait aussi prévoir différents modes de participation des élèves aux activités d'apprentissage (individuellement, par petits groupes ou collectivement) afin de favoriser le développement des objectifs de formation.

1.1.3.4 Une conception ouverte de l'histoire

Le programme Histoire du Québec et du Canada est centré sur l'étude de l'évolution de la société québécoise dans le contexte canadien, nord-américain et occidental. Dans sa conception et dans ses modalités d'application, l'on a considéré nécessaire de prêter attention au fait que les Québécois ont d'autres appartenances (région, ethnie, groupe social) que celles liées au territoire et à l'état et au fait que le Québec fait partie d'ensembles plus vastes. Ainsi, le programme donne sa place à l'étude des appartenances régionales, des groupes ethniques, des groupes sociaux et à celle d'un contexte historique plus vaste. Dans ce sens, l'histoire du Québec est présentée comme l'histoire d'un groupe de groupes et attire l'attention sur la dimension pluraliste du passé québécois[8]. Le program-

---

(8) Le Programme, pp. 11-12.

Voir à ce sujet, BERNARD, Jean-Paul, Cadre pour la définition d'un contenu pour le cours d'histoire nationale au secondaire, mars 1978, pp. 12-17 et aussi BARRACLOUGH, Tendances actuelles de l'histoire, Flammarion, Paris, 1980, pp. 238 à 283.

me offre donc une conception ouverte de l'histoire et permet d'en dégager de multiples significations.

Il est à souligner que trois objectifs de formation posent explicitement la nécessité d'enseigner une histoire ouverte à la diversité des appartenances sociales, qui favorise la capacité d'analyser ses valeurs personnelles et celles de son environnement social. C'est dans une attitude de respect des valeurs autres que les siennes que l'élève prendra conscience de son rôle de citoyen(9).

Le programme d'histoire du Québec et du Canada présente l'évolution de la société en insistant sur l'interaction des facteurs sociaux-économiques, culturels et politiques. Là encore, cette façon de traiter l'histoire nationale manifeste la volonté de sortir des sentiers battus et de sensibiliser l'élève aux multiples composantes du déroulement historique. L'état actuel de l'historiographie permet d'ailleurs cette présentation bien conforme aux intérêts de l'élève.

1.1.3.5 Une histoire des groupes et la diversité des appartenances

Ce n'est plus une "seule" vision de l'histoire du Québec et du Canada qui doit être étudiée puisque la société définie dans le programme se caractérise par la coexistence de groupes sociaux, régionaux, linguistiques, ethniques et religieux.

Le programme a traduit la préoccupation d'examiner la multiplicité des valeurs individuelles et collectives dans la

---

(9) Le Programme, p. 13.

formulation de plusieurs objectifs intermédiaires. Il suggère des thèmes d'enrichissement susceptibles d'approfondir l'histoire des groupes et qui sont élaborés dans le guide pédagogique. Ces thèmes d'enrichissement pourraient contribuer au renouvellement de la didactique de l'histoire. Tout au long des modules, sans délaisser la trame de l'histoire globale, les élèves pourront explorer plus en profondeur l'un des thèmes d'enrichissement et tirer alors plus de profit de recherches historiques axées sur la diversité des appartenances.

Le guide pédagogique suggère, par exemple, de présenter l'objectif intermédiaire 7.3.2 (décrire certaines manifestations de la diversité culturelle du Québec) en début de programme si l'élève étudie le thème de l'histoire des groupes culturels durant l'année; il serait plus sensibilisé ainsi à toutes les ouvertures que le programme permet sur ce thème.

Il est à signaler que les groupes n'ont pas une histoire simplement juxtaposée; l'on doit rendre compte de leur différence et aussi montrer ce qu'ils ont en commun. Dans le but de mieux comprendre les groupes ethniques et les sociétés locales, par exemple, il importe de ne pas proposer un développement unique car même si les collectivités progressent en passant par divers stades économiques communs, les transformations de modes de vie ne s'effectuent pas nécessairement de façon linéaire et chacun des groupes a donné aux problèmes rencontrés des solutions variées dans un contexte particulier. Cette histoire des groupes offrira de multiples occasions de réfléchir sur les stéréotypes et d'affiner le sens critique[10].

---

(10) Le Programme, pp. 11 et 17.

1.1.3.6 Une nécessité de comprendre les réalités du milieu

Il importe de souligner la nécessité de lier l'étude de chacun des modules à la compréhension du présent si l'on veut respecter l'esprit des principes directeurs. Le programme donne des directives précises à ce sujet dans le cadre du dernier module: la compréhension des réalités du milieu est un objectif pédagogique de l'ensemble du programme même si ce module se prête particulièrement bien à l'analyse du présent de même qu'à la pratique de l'histoire locale. Le guide pédagogique recommande d'ailleurs de traiter les objectifs intermédiaires 5.1.3, 7.3.2 et 7.3.3 dès le début de l'année à cause justement du contenu historique de ces objectifs qui ont des implications essentielles pour comprendre les réalités du milieu.

Par exemple, l'objectif intermédiaire 7.3.3, qui contient cinq problèmes qui sont au coeur de l'actualité québécoise et canadienne, pourrait servir d'amorce dès le début de l'année afin d'être approfondi tout au long du programme: "au fil des objectifs du programme l'élève retrouve ainsi parfois la genèse d'un débat actuel, parfois un débat semblable, bien que dans un contexte socio-temporel différent. Sa connaissance de l'actuel gagne ainsi en profondeur et sa connaissance du passé trouve ainsi son véritable sens"(11). L'objectif 7.3.3 ne serait pas étudié de façon formelle seulement vers la fin de l'année scolaire mais ferait plutôt office de révision(12).

Tout au long du programme, le recours au présent est nécessaire si l'on veut que l'élève puisse atteindre l'objec-

---

(11) Le Guide pédagogique, p. 129 et Le Programme, p. 12.

(12) Le Programme, pp. 12 et 60 et Le Guide pédagogique, pp. 15, 129 et 130.

tif global qui vise à ce que l'élève recherche les fondements de la réalité actuelle dans le vécu collectif et que l'élève puisse établir un lien explicatif entre les grandes questions du présent et le passé. Pour ce faire, l'élève doit être capable de décoder l'actuel et l'actualité, de commenter certains grands débats et le matériel didactique devra offrir des moyens pour analyser et interpréter les phénomènes sociaux[13].

1.1.3.7 Un guide pédagogique innovateur

Ce nouveau programme est accompagné d'un guide pédagogique qui:

- explicite les visées du programme particulièrement en rapport avec les caractères de la démarche historique;
- tente de refléter la diversité des pratiques pédagogiques québécoises tout en développant une méthodologie qui lui est propre, notamment dans la problématique de l'actuel toujours présente grâce aux thèmes de réflexion et aux synthèses proposés;
- donne des précisions sur le contenu et offre à l'enseignant des suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage;
- suggère des façons d'intégrer l'histoire thématique dans la trame de l'histoire globale;
- présente les éléments bibliographiques qui ont servi à l'élaboration du programme et du guide;

---

(13) Le Programme, pp. 12, 57, 60; Le Guide pédagogique p. 11 et voir BERNARD, Jean-Paul, op. cit., p. 32.

- propose une bibliographie provisoire d'une documentation imprimée et d'une documentation audio-visuelle indiquant les modules auxquels elles se rapportent;

- "vise à susciter la créativité dans la recherche des moyens pédagogiques à mettre en oeuvre"(14).

1.2 LA STRUCTURE DU PROGRAMME

1.2.1 LA PRÉSENTATION PAR OBJECTIFS À SITUER DANS UNE PERSPECTIVE DE FORMATION INDIVIDUELLE ET SOCIALE

Les contenus du programme sont précisés en objectifs de comportement et ils sont hiérarchisés à l'intérieur de chaque module en objectifs généraux, terminaux et intermédiaires. Cette présentation vise à attirer l'attention sur les contenus fondamentaux reliés aux différents niveaux d'objectifs et à faciliter les interventions pédagogiques.

Les objectifs généraux du programme traduisent entre autres la nécessité de faire de l'histoire globale en présentant les principales conditions politiques, sociales, économiques et culturelles. On a pris soin d'articuler les éléments de contenu en faisant ressortir les interactions. La présentation par objectifs se veut rationnelle; elle tient compte de la recherche par l'adolescent d'une identité individuelle et collective et elle vise à lui faire comprendre l'évolution de la société québécoise par une connaissance dynamique où la relation présent - passé - avenir est indissociable.

---

(14) Cadre relatif à l'élaboration..., op. cit., p. 19.

1.2.2 LA STRUCTURE CHRONOLOGIQUE

Les modules du programme présentent par larges tranches synchroniques certains temps forts de l'histoire qui s'inscrivent dans un ordre qui va du plus ancien au plus récent. La place donnée au passé récent est relativement plus importante que celle qui est faite au passé lointain: ainsi, en nombre d'unités, la période contemporaine représente près de la moitié de la matière à l'étude.

Même si le programme est présenté de façon chronologique, il sera possible, par exemple, de présenter en partie l'unité 5.1 (les principaux rouages de la fédération canadienne) et l'objectif intermédiaire 7.3.3 (commenter certains grands débats qui ont marqué la société québécoise au cours de la dernière décennie) au début de l'année afin de faire acquérir à l'élève une grille de lecture des événements actuels(15).

1.2.3 LES POSSIBILITÉS D'INTÉGRER L'HISTOIRE THÉMATIQUE

Des ouvertures du programme sont possibles grâce à "la recherche historique récente sur des thèmes spécifiques qui correspondent à des préoccupations présentes et à de nouvelles interrogations sur le passé"(16). Le guide pédagogique propose des moyens d'intégrer aisément des thèmes dans la trame de l'histoire globale en présentant une chronologie du thème, des pistes pédagogiques, une exploitation pédagogique particulière et des bibliographies spécialisées(17).

---

(15) Le Programme, p. 67, Le Guide pédagogique, pp. 81, 109, 129, 130 et les sections 2.2.3.3 et 2.3.6.4 de ce devis.

(16) Le Guide pédagogique, p. 132.

(17) Idem, pp. 135 à 246.

Les thèmes proposés sont les suivants:

- l'histoire du travail et des travailleurs;
- l'histoire de la condition féminine;
- l'histoire des groupes culturels;
- l'histoire des autochtones;
- l'histoire locale.

Des façons de mettre en valeur ces thèmes d'enrichissement devraient être présentées au moins quelques fois dans le manuel de l'élève. Une expérience basée sur l'utilisation intégrée des thèmes diachroniques peut faciliter la perception de la longue durée chez l'élève, lui permettre de mieux saisir les concepts de changement, de continuité, d'évolution et lui faire approfondir la dimension pluraliste du passé québécois.

1.3 LA PHILOSOPHIE ET LA STRUCTURE DU MATÉRIEL DE BASE

Le programme Histoire du Québec et du Canada invite l'élève à s'interroger sur l'évolution de la société québécoise et sur les fondements de la réalité actuelle dans le vécu collectif. L'analyse des orientations du programme, des objectifs généraux, des objectifs terminaux et des objectifs intermédiaires nous éclaire sur l'esprit, le contenu et la structure du matériel de base.

PRESCRIPTION 1 L'information et la formation historiques

Le matériel didactique de base devra refléter les principes directeurs, les buts et les objectifs de formation du programme. Il devra concilier l'information et la formation historiques, tenir compte des recherches récentes en histoire et du développement de l'élève de 15 à 17 ans.

PRESCRIPTION 2 La structure du matériel didactique de base

Le matériel didactique de base pour l'enseignement du programme d'histoire du Québec et du Canada de quatrième secondaire sera constitué d'un manuel de l'élève et du guide de l'enseignant qui l'accompagne auxquels se greffera du matériel de classe(*).

1.3.1 QUELQUES CONSIDÉRATIONS PRATIQUES

1.3.1.1 L'analyse de l'utilisation du matériel didactique

L'analyse du rapport de recherche Utilisation et production de matériel par les enseignants du secondaire(18), notamment les informations concernant les enseignants de sciences humaines du deuxième cycle, pourrait donner des indications intéressantes à condition toutefois de les situer dans le contexte des années 1975-79, c'est-à-dire avant la parution de l'École québécoise et des orientations qu'elle trace concernant le matériel didactique.

(*) Voir la prescription 4; nous n'avons pas l'intention d'obliger l'éditeur d'un manuel de l'élève à produire le matériel de classe.

(18) DE GAGNÉ-LAUZON, Carole et PHAM-DANG, Hoa, Utilisation et production de matériel didactique par les enseignants du secondaire, cahier 2: enseignement général, matières optionnelles, D.M.D., code AN-800301, novembre 1980. Voir les annexes III et IV jointes au devis. Ces données sont fournies à titre indicatif pour mettre en évidence certaines tendances démontrées chez les enseignants de sciences humaines.

1.3.1.2 Les changements impliqués pour les enseignants(*)

Le matériel didactique de base sera conçu pour un enseignant maîtrisant cette matière mais il devrait tenir compte des besoins des enseignants en regard de la nouveauté des perspectives historiques et pédagogiques du nouveau programme. Les enseignants pourront se ressourcer avec ce matériel plus à jour qui impliquera une conception dynamique de l'éducation afin que le manuel de l'élève s'insère dans un enseignement axé sur une participation active des élèves(19).

Les enseignants devront changer certains contenus de leur enseignement. Ils devront:

. traiter de moins de sujets (séries d'événements) au profit des temps forts de l'histoire et ne les traiter que dans le contexte des conjonctures qui leur donnent un sens;

. accorder plus d'importance à l'époque contemporaine;

. intégrer le présent en tenant compte du vécu de l'élève, de l'histoire locale et des grands débats de l'actualité;

. tenir compte de l'apport des groupes sociaux, des groupes ethniques et de l'approche thématique;

(*) Nous n'avons pas trouvé de statistiques permettant d'établir le pourcentage des enseignants spécialisés en histoire et qui enseignent l'histoire en 4e secondaire. Voir l'annexe V qui présente la scolarité des enseignants d'histoire dans le secteur privé.

(19) Le modèle que proposait le Conseil supérieur de l'éducation L'Activité éducative est loin d'avoir pénétré l'ensemble des enseignants du Québec. Dix pour cent seulement adhéreraient à une conception non mécaniste de l'éducation. Voir à ce sujet CORMIER, Roger A. et al. "La conception organique de l'éducation chez les enseignantes et les enseignants du Québec", Vie pédagogique, no 12, avril 1981, pp. 28-32.

. faire pratiquer les divers aspects de la méthode historique.

Certains enseignants devront enseigner différemment; leur rôle en classe changera et celui de leurs élèves aussi puisque le programme a été conçu "pour aider l'enseignant dans son travail d'animateur[20]". Les enseignants devront:

. diversifier les approches pédagogiques en favorisant la participation de l'élève et l'intégration des contenus à son vécu;

. orienter l'enseignement en l'axant sur l'apprentissage des élèves;

. utiliser une évaluation formative.

1.3.1.3 Les liens avec les autres programmes

• La nécessité de la coordination verticale

Le fait que l'École québécoise rende obligatoire un cours de sciences humaines à chaque degré du primaire et du secondaire suppose un effort de coordination dans le choix et la présentation des contenus et des habiletés. Il y aurait avantage à consulter particulièrement les programmes suivants:

- Sciences humaines au primaire;
- Histoire générale, 2e secondaire;

---

(20) Le Programme, p. 67; voir à ce sujet, Conseil Franco-Québécois Pour La Prospective et l'Innovation en Éducation (C.O.P.I.E.), École de demain? H.M.H., Montréal, 1976, pp. 80 à 108 et FAURE, Edgar et al., Apprendre à être, Fayard-Unesco, 1972, pp. 236, 248 à 266.

- Géographie du Québec et du Canada, 3e secondaire[21].

Le programme Sciences humaines au primaire comporte beaucoup d'implications sur l'élaboration du matériel de base pour l'enseignement de l'histoire du Québec et du Canada puisqu'au moins trente-huit objectifs intermédiaires du 2e cycle traitent d'une initiation à des concepts, à des habiletés et à un contenu directement reliés au programme Histoire du Québec et du Canada.

Une distinction fondamentale quant à la perspective de l'enseignement des deux programmes est à mentionner. Le programme de sciences humaines insiste sur le rôle d'évocation et sur l'éveil au concept de temps historique: "dans le cadre des sciences humaines au primaire, l'initiation consiste plutôt à une familiarisation avec quelques points de repères importants de l'histoire du pays et l'enseignement doit se centrer sur le développement des habiletés plutôt que sur la connaissance des réalités"[22]. Des sujets similaires peuvent être abordés en quatrième secondaire mais en approfondissant la perspective historique; les relations de causalité, le concept d'évolution, le recul historique, par exemple, seront élaborés de façon de plus en plus abstraite et illustrés par des phénomènes historiques plus complexes.

---

(21) MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, Programme d'études des sciences humaines au primaire, 1982, #16-2000; Programme d'études, Histoire générale, 1982, #16-3658; Programme d'études, Géographie du Québec et du Canada, 1982, #16-3660.

(22) Programme d'études des sciences humaines au primaire, version d'octobre 1981, p. 8; au sujet des habiletés relatives au concept de temps historique, voir JOHNSON, Micheline, L'Histoire apprivoisée, Boréal Express, Montréal, 1979, pp. 67 à 81.

Si l'on veut que les élèves n'aient pas l'impression du "déjà entendu", il importe de tenir compte de cette préparation de base. Toutefois, on devrait éviter de verser dans une révision systématique. Nous croyons opportun d'insister sur l'ingéniosité qu'il faudra déployer dans le manuel pour motiver l'élève à aller plus loin dans l'étude de sa société; on pourrait présenter la matière dans un esprit de continuité mais en prenant soin de faire ressortir les aspects nouveaux.

Voici quelques objets d'étude du programme de sciences humaines au 2e cycle du primaire qui font partie de l'initiation à l'histoire du Québec et du Canada:

. les conditions de vie quotidienne dans sa région à la fin du 19e ou au début du 20e siècle;

. le patrimoine régional;

. les premiers occupants, les explorateurs et les pionniers de la Nouvelle-France;

. les divers groupes qui ont façonné la culture québécoise;

. les conditions de vie quotidienne au Québec et au Canada à la fin du 19e siècle et les arrivants au 20e siècle en terre canadienne;

. la ligne du temps: principales étapes de l'histoire du pays;

. les droits et les libertés démocratiques.

Certains aspects du programme Histoire générale ont aussi des implications en ce qui concerne le matériel de base d'histoire du Québec et du Canada:

. l'acquisition des concepts fondamentaux relatifs à l'évolution des sociétés, par exemple, le concept de démocratie (modules 3 et 6.3);

. le développement d'habiletés relatives au concept de temps historique;

. la pratique de la méthode historique;

. l'expansion européenne en Amérique (module 5);

. les aspects déterminants de la révolution industrielle (module 6);

. les différences régionales au Québec et au Canada (7.2.3).

Le programme Géographie du Québec et du Canada présente de nombreuses connaissances et des habiletés intellectuelles et techniques sur lesquelles il sera possible de compter pour la compréhension de plusieurs contenus historiques reliés à la géographie. L'énumération des objectifs d'apprentissage utiles au programme d'histoire serait fastidieuse, tant ceux qui sont pertinents sont nombreux. Il suffira de rappeler le but du programme de géographie du Québec et du Canada qui vise à faire comprendre la complexité des milieux géographiques québécois et canadien due à l'interaction de leurs composantes physiques et humaines.

Pour que la formation en sciences humaines soit réussie, il ne suffit pas d'additionner des informations; il importe d'établir un lien avec les programmes précédents afin d'assurer une progression dans la pratique des méthodes propres aux sciences humaines.

• Les possibilités de l'interdisciplinarité en 4e secondaire

Quoique les programmes n'aient pas été conçus explicitement pour favoriser une intégration des matières, il serait souhaitable de les décloisonner. Par exemple, nous pouvons suggérer certains liens avec le contenu du français:

. la lecture de textes à caractères informatif et analytique;

. les lettres d'opinion;

. les activités d'objectivation de la pratique;

. la méthode du rapport de recherche.

1.3.2 LE RÔLE DU MANUEL DE L'ÉLÈVE

1.3.2.1 Un fil conducteur dans la démarche d'apprentissage

Selon les orientations de l'École québécoise et du programme, le manuel doit servir à l'élève de "fil conducteur dans sa démarche d'apprentissage"(23). De plus, le manuel a pour fonction d'appliquer le nouveau programme en conciliant l'information et la formation historiques. Par conséquent, un manuel de l'élève qui ne soit pas monotone mais qui présente les éléments constitutifs dans une conception dynamique est nettement privilégié(*).

---

(23) L'École québécoise, op. cit., p. 104.

(*) Cet aspect novateur et dynamique du manuel de l'élève sera explicité dans les sections 2.3, 2.5.1.4 et 2.5.2. Le manuel de l'élève pourra prendre diverses formes: un seul volume, un ensemble de fascicules, une série de dossiers, une autre forme jugée appropriée. Dans le texte qui suit le terme MANUEL désignera l'une ou l'autre de ces formes.

Le manuel de l'élève présentera donc des informations et des activités reliées à l'atteinte des objectifs, par exemple, des textes narratifs, descriptifs et explicatifs, des documents d'époque écrits et figurés, des opinions d'historiens, des controverses, des activités d'apprentissage, des activités de synthèse et d'évaluation.

1.3.2.2 Un générateur d'activités

Les activités d'enseignement et d'apprentissage se grefferont sur les textes de l'auteur, sur les documents et l'élève réalisera des activités. Le présent texte ne décrira pas de cahiers d'exercices: puisque les activités d'apprentissage seront intégrées dans le manuel de l'élève et que le guide de l'enseignant offrira des éléments reproductibles(*), aucun cahier d'exercices ne sera considéré comme du matériel de base. Afin de permettre l'élaboration par l'élève d'un cahier d'activités qui soit riche de sens, le manuel devra inspirer l'imagination, la réflexion et la créativité de l'élève.

PRESCRIPTION 3 Le rôle du manuel de l'élève

Le manuel de l'élève devra contenir les informations, les documents, les cartes historiques et les activités d'apprentissage nécessaires à l'atteinte des objectifs intermédiaires, terminaux et généraux du programme.

(*) Voir la prescription 41.

1.3.3 LE RÔLE ET LE CONTENU DU MATÉRIEL DE CLASSE

Le matériel de classe est un matériel didactique qui s'adresse à un groupe d'élèves. Le matériel de classe permet aux élèves:

- d'avoir sous les yeux une référence constante;
- de mieux comprendre les éléments plus complexes;
- de travailler en groupes.

PRESCRIPTION 4 Le contenu du matériel de classe

En histoire du Québec et du Canada, certains outils sont considérés comme du matériel didactique de base:

- de la documentation visuelle et audio-visuelle:
  - une carte du monde ou un planisphère;
  - certaines cartes historiques murales;
  - des atlas historiques;
  - un document-synthèse audio-visuel par module.
- de la documentation imprimée:
  - des ensembles de documents écrits et figurés qui devront éventuellement comprendre des dossiers sur les thèmes d'enrichissement.

1.3.4 LE RÔLE DU GUIDE DE L'ENSEIGNANT

Le guide de l'enseignant doit traduire la méthode et la stratégie globale utilisée par l'auteur pour la rédaction du manuel de l'élève: il n'en est pas une répétition; il est un instrument d'inter-

prétation du manuel de l'élève. Il faudrait alors lier de façon explicite le contenu du guide de l'enseignant aux objectifs du programme et au manuel de l'élève.

1.3.4.1 Une fonction de soutien pédagogique

Le guide de l'enseignant est avant tout un instrument d'interprétation du manuel de l'élève; il est axé sur la pratique de l'enseignant et comporte certains éléments théoriques jugés utiles à la meilleure exploitation possible du manuel de l'élève. On y trouvera les explications nécessaires à la bonne application de la démarche proposée et les indications qui faciliteront l'encadrement des activités suggérées.

1.3.4.2 Une fonction d'enrichissement pédagogique

Plusieurs interventions ponctuelles, plus ou moins élaborées selon les priorités de l'auteur et les ressources de l'éditeur, pourraient enrichir le guide d'utilisation du manuel de l'élève et même susciter des innovations pédagogiques. Nous ferons des suggestions à ce sujet subséquemment.

PRESCRPTION 5 Le rôle du guide de l'enseignant

Le guide de l'enseignant devra être conçu pour:
. servir de guide d'utilisation du manuel de l'élève;
. aider l'enseignant dans son action auprès de l'élève.

DEUXIÈME PARTIE

2. LE MANUEL DE L'ÉLÈVE

2.1 LES CARACTÈRES ESSENTIELS DE L'APPRENTISSAGE DE L'HISTOIRE AU NIVEAU SECONDAIRE

L'analyse des orientations du programme Histoire du Québec et du Canada indique qu'il importe de tenir compte de certains caractères essentiels de l'apprentissage de l'histoire en proposant une démarche qui soit à la fois réflexive, historique, synthétique et active(*).

2.1.1 UNE DÉMARCHE RÉFLEXIVE

L'étude de l'histoire doit stimuler la réflexion de l'élève et favoriser l'expression de sa pensée personnelle; elle devrait en effet développer chez ce dernier des habiletés relatives à l'examen de questions qui concernent la vie de l'homme en société.

Le manuel d'histoire doit donc engager l'élève à considérer les temps forts de l'histoire du Québec et du Canada par le biais d'objectifs d'apprentissage qui stimulent sa réflexion personnelle et contribuent à en faire un agent social éclairé(24). Certains se rattachent à une conception qui valorise le retour au passé pour lui-même; pour d'autres, l'histoire s'intéresse avant tout au vécu, elle est cette science qui en traitant du passé explique le présent et initie l'élève à un mode d'anlayse sociale(**). Cette dernière conception est privilégiée par le guide pédagogique qui explicite les visées du programme. Le manuel d'histoire devra donc proposer une démarche réflexive si l'on veut permettre à l'élève de prendre conscience des conceptions et des valeurs,

---

(*) Les caractères de la démarche sont les mêmes pour les différents cours d'histoire au secondaire; la différence réside dans le dosage et les aspects développés. Ce texte s'est inspiré du Guide pédagogique, pp. 5 à 11.

(24) Le Programme, pp. 11 et 12.

(**) Il faut distinguer la recherche historique en général de celle axée sur l'enseignement de l'histoire au secondaire.

passées et présentes, qui fondent l'interprétation historique. A cette fin, le guide pédagogique propose des thèmes de réflexion qui devraient alimenter la démarche réflexive en donnant l'occasion à l'élève d'exercer son esprit critique, qu'il lui faut apprendre à affiner et à pondérer.

2.1.2 UNE DÉMARCHE HISTORIQUE

Le programme Histoire du Québec et du Canada propose de familiariser l'élève à la démarche et aux procédés de la science historique. En deuxième secondaire, le programme a permis l'exploration de certains aspects importants de la démarche historique: les habiletés de base relatives à la chronologie et à l'analyse de documents variés sont connues de l'élève. Le manuel d'histoire devra compter sur ces acquis et présenter divers moyens d'analyse qui permettront à l'élève d'approfondir et de diversifier sa pratique de la démarche historique. Chaque module présentera l'exploration d'un aspect particulier de l'interprétation historique et offrira aussi une initiation à l'historiographie.

La démarche historique n'est pas que cognitive puisqu'elle implique la personne et ses attitudes. L'élève doit donc aussi développer ses capacités d'empathie, s'exercer à la discussion et au débat mené de façon méthodique et pondérée, affiner son sens critique et améliorer sa participation aux travaux d'équipe.

2.1.3 UNE DÉMARCHE SYNTHÉTIQUE

Le programme permet de visualiser une hiérarchisation des apprentissages qui est présentée sous forme de tableau pour chaque unité. La valeur attribuée aux objectifs intermédiaires et aux éléments de

contenu est en fonction des choix effectués tenant compte de l'objectif terminal et des intérêts des élèves.

L'élève doit surtout acquérir une vision synthétique des temps forts de l'histoire du Québec et du Canada et les manuels doivent présenter les divers aspects de la vie en société dans la perspective d'une histoire globale en faisant ressortir les interactions des dimensions suivantes: économique, sociale, culturelle et politique.

2.1.4 UNE DÉMARCHE ACTIVE

Le programme Histoire du Québec et du Canada préconise une pédagogie active car la formulation des objectifs intermédiaires et terminaux implique des changements de comportement chez l'élève: c'est l'élève qui doit décrire, expliquer, caractériser, montrer, évaluer, comparer, analyser, commenter, interpréter, etc.

La démarche historique comporte aussi de nombreuses activités et les manuels doivent proposer aux élèves des activités variées et adaptées qui développent les habiletés directement reliées au travail de l'historien. Le manuel de l'élève devra alors suggérer des activités à réaliser, poser des problèmes, susciter la recherche d'informations, l'analyse, l'interprétation des documents, la production d'une synthèse et la communication des résultats.

PRESCRIPTION 6 Les caractères essentiels de l'apprentissage de l'histoire

Pour satisfaire aux principales exigences que pose le programme, les auteurs devront orienter le contenu de façon à respecter les

caractères essentiels de l'apprentissage de l'histoire en proposant une démarche qui soit réflexive, historique, synthétique et active.

2.2 LES OBJECTIFS

2.2.1 LA RÉPARTITION DES OBJECTIFS OBLIGATOIRES ET FACULTATIFS

Les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires sont obligatoires sauf ceux accompagnés d'un astérisque. L'ordre dans lequel les modules sont présentés peut être remanié si l'utilisateur y perçoit des avantages méthodologiques. Afin de faciliter les apprentissages ultérieurs, le guide pédagogique suggère même à l'enseignant de placer, en début d'année, certains objectifs-clés[25]:

. les caractéristiques du système politique canadien (5.1.3);

. les manifestations de la diversité culturelle du Québec (7.3.2);

. les débats de la dernière décennie (7.3.3).

Il y a encore plus de latitude en ce qui concerne les contenus notionnels: l'enseignant peut recourir à diverses approches et faire progresser les élèves à des rythmes différents. Toutefois, cette souplesse ne doit pas compromettre l'étude de chacun des objectifs obligatoires du programme[26].

---

(25) Le Programme, p. 17 et Le Guide pédagogique, p. 11.

(26) Le Programme, p. 17 et voir le Cadre relatif à l'élaboration..., op. cit., p. 4.

Le programme compte quinze unités; celles-ci devraient fonder la répartition du contenu et des activités d'apprentissage car ces objectifs-clés résument la matière que l'élève doit assimiler en quatrième secondaire. Les quinze unités ne seront pas forcément traitées avec la même extension: par exemple, l'on constate que le module VII est plus long que les autres et par conséquent, il faudra lui consacrer plus de temps[27].

2.2.1.1 Les objectifs facultatifs

Le programme comporte 7 objectifs facultatifs sur 47 objectifs intermédiaires. Le fait d'indiquer que certains objectifs sont facultatifs peut faciliter une répartition du temps équilibrée entre l'acquisition de l'information historique et la pratique des habiletés relatives à la démarche historique: "à partir des objectifs du programme, l'enseignant peut planifier ses cours, selon la logique qui convient aux besoins propres de son milieu, de façon à enrichir le plus possible les retombées de ses interventions"[28].

Nous pouvons distinguer plusieurs catégories d'objectifs facultatifs en analysant le guide pédagogique qui donne des indications quant à leur utilisation.

Dans certains cas,

. ils permettent de décrire des aspects plus concrets reliés aux interventions des personnages historiques (1.2.2, 3.1.2 et 6.2.2);

---

(27) Le Guide pédagogique, p. 18 et Le Programme, pp. 12 et 109.

(28) Idem, p. 67.

. ils peuvent favoriser une synthèse plus systématique et plus globale (2.1.3 et 2.2.4);

. ils donnent lieu à une analyse plus approfondie de certains concepts et de certains problèmes (4.1.2 et 7.1.3).

Le manuel de l'élève devra les traiter. Il pourra le faire de façon relativement sommaire ou les présenter de façon plus élaborée selon les priorités de l'auteur. Il est nécessaire que le matériel de base présente les objectifs facultatifs afin que les enseignants puissent les choisir selon les besoins et les intérêts des différents groupes d'élèves.

PRESCRIPTION 7 La répartition des objectifs traités dans le manuel

Le manuel de l'élève devra traiter tous les objectifs intermédiaires, terminaux et généraux contenus dans le programme et tenir compte de l'importance des modules avec le souci marqué d'éclairer davantage le Québec contemporain.

2.2.2 L'ENRICHISSEMENT ET L'UTILISATION DES THÈMES

Il importe de mentionner qu'en histoire il est difficile de démarquer un contenu minimum d'un contenu enrichi: tout dépend des critères d'appréciation. Il faut espérer que les contenus notionnels seront développés avec un souci de qualité et, bien que ces contenus soient définis comme minimaux, ils seront traités d'une manière substantielle.

Certaines indications devraient inciter les élèves à approfondir et à élargir le champ de leurs connaissances. Les auteurs pourront

considérer diverses manières d'enrichir le manuel de l'élève. Le Guide pédagogique présente plusieurs suggestions à cet effet; il propose entre autres l'utilisation des thèmes d'enrichissement. Le choix de ces thèmes est basé sur des critères relatifs aux principes directeurs du programme(29):

. l'opportunité de tenir compte des intérêts du milieu;
. la nécessité de présenter des dimensions pluralistes de l'histoire.

2.2.3 LES OBJECTIFS QUI DOIVENT ÊTRE POURSUIVIS TOUT AU LONG DU PROGRAMME

Afin de faciliter l'apprentissage de certains objectifs fondamentaux, il est nécessaire de les présenter dès le début d'année et de les intégrer dans chacun des modules; ces objectifs se rapportent notamment à:

- la démarche historique;
- la mesure du temps historique;
- les permanences, les changements et l'intégration du présent.

2.2.3.1 La démarche historique

En analysant les principes directeurs et les objectifs de formation, nous dégageons que le programme vise:

- la CONNAISSANCE plus approfondie de quelques concepts fondamentaux et des matériaux de l'histoire;
- la COMPRÉHENSION de l'évolution de la société québécoise et du rôle de l'historien dans l'interprétation du passé;

---

(29) Le Guide pédagogique, p. 133 et la section 1.2.3 de ce devis.

- la PRATIQUE des moyens qui permettent de retracer cette évolution; cette démarche doit:
  - faire connaître la variété des matériaux de l'histoire;
  - favoriser la réflexion par une interrogation méthodique;
  - affiner le sens critique;
  - développer l'objectivité.

Une initiation à la démarche historique a été commencée en deuxième secondaire; il s'agit de continuer le développement progressif de cette démarche qui devrait être présentée dans le cheminement de chacun des modules(*).

2.2.3.2 La mesure du temps historique

La mesure du temps historique est en fait un moyen d'accéder à la connaissance historique(**). Déjà initiés à la mesure du temps historique en deuxième secondaire, les élèves doivent appliquer les habiletés techniques et intellectuelles acquises durant le cours d'histoire du Québec et du Canada, par exemple, celles relatives à la chronologie, à la synchronie, à la diachronie et à la durée. Le manuel devrait développer, de de façon intégrée, variée et la plus attrayante possible, des habiletés relatives à la mesure du temps historique.

2.2.3.3 Les permanences, les changements et l'intégration du présent

On devrait, tout au long du programme, relever les éléments perceptibles du passé dans l'héritage actuel de la société

(*) Des suggestions seront proposées dans la section 2.3.6.

(**) Des suggestions seront données dans la section des activités d'apprentissage 2.3.4.

québécoise. Une présentation des éléments de continuité qui indique des changements de sens, en prenant soin de les situer dans leur contexte, facilitera la compréhension des concepts de continuité, de permanence, de changement et d'évolution.

Pour que l'élève puisse rechercher les fondements de la réalité actuelle dans le passé et qu'il puisse établir un lien explicatif entre les problèmes de l'actuel et du passé[30], le manuel devra offrir des moyens pour observer, analyser et interpréter les phénomènes sociaux.

Par exemple, la trame de l'histoire globale pourrait faciliter l'utilisation ponctuelle de l'histoire locale en procurant suffisamment d'éléments d'analyse pour servir de canevas à une étude locale; par exemple, la description d'une seigneurie en Nouvelle-France pourrait servir de point de départ à une recherche sur la région à cette époque, puis vers la fin du 19^{e} siècle. L'utilisation de l'histoire locale offre de nombreuses possibilités, entre autres celle d'analyser en profondeur et d'établir des comparaisons significatives: en s'attardant sur la société locale à diverses époques et en comparant les données historiques dans son milieu, l'élève est plus apte à saisir l'ampleur de l'évolution historique.

Le recours au PRÉSENT devrait servir de point de repère fréquemment si l'on veut que l'élève puisse comprendre des aspects de la continuité et du changement dans sa société. L'examen de l'actualité ou de l'histoire locale peut servir:

---

(30) Le Programme, pp. 12 et 13.

. à amorcer l'étude de l'unité;

. à créer des situations d'apprentissage;

. à fournir des éléments de comparaison;

. à offrir une grille d'analyse pour l'histoire régionale;

. à intégrer un thème dans l'étude globale;

. à déboucher sur l'histoire des mentalités.

Il s'agit d'explorer au maximum les possibilité offertes par le milieu et le vécu de l'élève car en alimentant ses interrogations, entre autres, par le biais de l'histoire locale ou par l'examen des problèmes actuels, l'histoire fonde sa légitimité dans le processus éducatif(31).

PRESCRIPTION 8 Les habiletés techniques et intellectuelles

Par rapport à chacun des modules du programme, le manuel de l'élève devra donner l'occasion de développer progressivement des habiletés techniques et intellectuelles relatives à la démarche historique, à la mesure du temps historique et à l'intégration du présent.

2.2.4 LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT DE SYNTHÈSE

2.2.4.1 Une caractéristique fondamentale

Il importe d'insister sur cette caractéristique nouvelle du programme Histoire du Québec et du Canada: la structure pyramidale des modules attire l'attention sur le thème

(31) Le Programme, p. 12 et Le Guide pédagogique, pp. 231 à 246.

central de l'unité et l'un des buts de ce choix est de favoriser le développement de l'esprit de synthèse. Par conséquent, il ne s'agit plus de présenter une multitude d'informations d'une façon compartimentée et parcellaire mais il devient nécessaire d'inclure les informations choisies dans un contexte significatif plus général.

2.2.4.2 L'articulation des informations

A ce sujet, "l'orientation du module" résume le sens de l'objectif général et présente les implications fondamentales sur le plan historique et sur le plan méthodologique.

Voici quelques étapes dégagées à l'aide de l'unité 4.1 qui illustreront une façon de développer l'esprit de synthèse:

- Des éléments de contenu à l'objectif intermédiaire

Une fois que les éléments de contenu auront été présentés et compris, il est nécessaire de dégager les liens entre les notions si l'on veut atteindre l'objectif intermédiaire.

Par exemple, dans cette unité, on peut toujours demander à l'élève de décrire la division territoriale, le système représentatif et les lacunes du système mais il faut viser à ce que l'élève donne les principales caractéristiques de l'Acte constitutionnel:

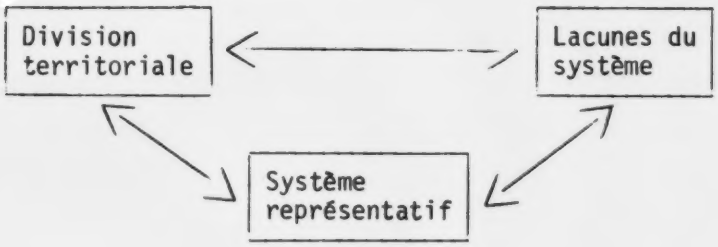

L'élève doit établir le lien entre ces notions.

L'élève doit dégager un premier niveau de synthèse: il analyse, regroupe les connaissances d'un même niveau et dégage des caractéristiques.

- De l'objectif intermédiaire aux éléments de contenu

Si l'élève est prévenu d'avance, si on l'informe de l'objectif intermédiaire, il aura une certaine idée de ce qu'il pourra faire de ses connaissances notionnelles. Ceci peut influencer sa manière de COMPRENDRE.

- Vers l'objectif terminal

Quand chacun des objectifs intermédiaires aura été atteint (4.1.1, 4.1.3, 4.1.4) un autre niveau de synthèse sera nécessaire afin d'expliquer l'évolution de la société du Bas-Canada de 1791 à 1840:

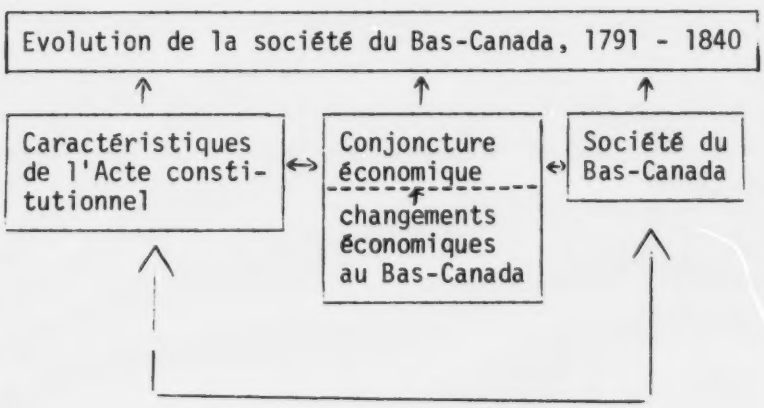

L'élève doit dégager les éléments et expliquer l'évolution de la société.

• Une autre synthèse exigée pour viser l'objectif général

La toile de fond politique, économique et sociale tissée à l'étape précédente invite à une histoire explicative pour que l'élève puisse comprendre les transformations socio-économiques et les affrontements qui marquent les débuts du parlementarisme.

C'est par le cheminement d'un niveau de synthèse à l'autre que l'on développera l'esprit de synthèse, tel que préconisé par les concepteurs du programme, et que l'on assurera l'acquisition indispensable d'une vue d'ensemble de l'évolution de notre passé.

PRESCRIPTION 9 Le développement de l'esprit de synthèse

Dans le manuel de l'élève, tout au long du processus d'enseignement et d'apprentissage, différents moyens devront être utilisés pour développer l'esprit de synthèse afin que l'élève puisse dégager les liens qui existent entre les éléments de contenu, entre les objectifs intermédiaires et finalement avec l'objectif terminal.

2.3 LES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

2.3.1 LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIVITÉS

Afin de tenir compte des principes directeurs et de respecter le rôle du manuel de l'élève qui doit être considéré comme le fil conducteur dans la démarche d'apprentissage de l'élève, il est indis-

pensable de rappeler les principales activités cognitives et affectives qui sont retenues par le programme Histoire du Québec et du Canada:

- la connaissance de faits qui tient compte du contexte des objectifs intermédiaires et terminaux et du réseau complexe des forces sociales;
- le développement des habiletés intellectuelles et techniques;
- le développement d'attitudes intellectuelles et sociales(32).

Ces activités cognitives et affectives seront précisées dans les prochaines sections qui décriront les différentes parties de l'enseignement d'un module. Elles devront se retrouver dans le manuel de l'élève car elles constituent le fondement des activités d'apprentissage du programme d'histoire du Québec et du Canada.

PRESCRIPTION 10 Les caractéristiques des activités d'enseignement et d'apprentissage

Les activités d'enseignement et d'apprentissage devront être reliées à la poursuite des objectifs et favoriser une autonomie de plus en plus grande chez l'élève. Elles devront être présentées de façon à ce que, par rapport à chacun des modules du programme, elles comportent les caractéristiques suivantes:

. placer les élèves devant des questions, des problèmes, des interprétations divergentes;

. développer l'esprit d'analyse, de synthèse, d'interprétation et d'auto-évaluation;

---

(32) Le Programme, pp. 13 et 18.

. prévoir différents modes de participation;

. favoriser l'expression écrite et verbale.

2.3.2 LES MISES EN SITUATION

Il importe de souligner l'importance de présenter des introductions au manuel, aux modules et aux unités qui soient dynamiques et intéressantes; les mises en situation seront diversifiées et devraient expliciter le but poursuivi soit par rapport:

- au récit;
- à la démarche historique;
- à la formation individuelle et sociale.

Quelle que soit la forme adoptée (thèmes de réflexion, activités d'exploration, anecdotes, formulation d'hypothèses), l'amorce devrait lier le sujet traité au vécu de l'élève, à l'histoire locale et à l'actualité afin que l'observation du Présent donne un sens à l'étude proposée[33]. La mise en situation devrait se greffer sur le réel et faire appel à des connaissances déjà acquises permettant à l'élève de mieux intégrer les notions nouvelles. Il s'agit donc de viser à déclencher la prise de conscience d'un phénomène, à questionner, à faire des hypothèses, à émettre des opinions... ceci dans le but de découvrir, de donner un sens à une réalité historique et d'intégrer un nouveau savoir, des habiletés ou des valeurs.

---

(33) Le Programme, pp. 12-13; Le Guide pédagogique, pp. 13 à 16 et la section 1.1.3.6 de ce devis. Il est à signaler que le guide pédagogique suggère de nombreuses activités d'amorce au programme, pp. 19 à 26.

2.3.3 LE CONTENU HISTORIQUE

L'enseignement de l'histoire du Québec et du Canada doit concilier l'information et la formation historiques en tenant compte des recherches récentes en histoire.

2.3.3.1 Les faits historiques, les structures et la conjoncture

Les auteurs doivent sélectionner avec soin le contenu historique et le relater de façon à permettre à l'imagination d'évoquer le passé de la façon la plus réaliste et la plus intéressante possible. Pour ce faire, il importe de:

- présenter une narration dans des textes dynamiques et adaptés: les récits doivent donner le goût de l'histoire;
- aller à l'essentiel;
- soutenir l'intérêt en présentant des enquêtes, des problèmes à résoudre;
- expliquer en faisant des liens ou en faisant découvrir les liens entre les faits historiques et la conjoncture;
- situer certains événements dans une perspective structurale;
- vérifier l'authenticité des informations et indiquer des références significatives.

2.3.3.2 Les groupes sociaux et les personnages

La société québécoise se caractérise par la pluralité et le changement: les groupes régionaux, linguistiques,

ethniques et religieux qui y coexistent témoignent de cette réalité. Le programme met en évidence la connaissance des groupes sociaux dans un grand nombre d'éléments de contenu en les situant dans les multiples composantes du déroulement historique(34). La mise en scène de personnes réelles correspond à l'intérêt de l'adolescent pour connaître les faits de la vie quotidienne et les événements passés d'une façon concrète et vivante.

Le programme laisse beaucoup de latitude quant à la place et à l'importance à donner aux personnages. Cependant, il ne faudrait pas les ignorer; l'une des approches privilégiées en histoire est le RÉCIT et les personnages(*) y sont nécessaires si l'on veut présenter une histoire qui soit explicative.

La présentation des personnages historiques et celle des groupes sociaux peut prendre plusieurs formes dans chacun des modules:

. une sélection de détails biographiques significatifs; des anecdotes;

. des documents écrits;

. des documents visuels (photographies, statistiques, etc.);

. une recherche axée sur une biographie historique;

. un dilemme ou une controverse.

---

(34) Le Programme, p. 11; Le Guide pédagogique, p. 139 (divers métiers), pp. 170-171 (portraits de femmes), pp. 199 et 202 (des québécois célèbres), p. 229 (portrait d'autochtones).

(*) Une sélection diversifiée importe; on devra tenir compte des rôles sociaux, économiques, culturels et politiques et éviter de se confiner aux "personnages" très célèbres traditionnellement connus.

2.3.3.3 Les concepts

Si l'enseignement de l'histoire veut aider l'élève à développer SA COMPRÉHENSION du monde plutôt qu'à accumuler des connaissances éparses, il est important de l'aider à saisir les concepts fondamentaux(35).

Les concepts fondamentaux sont les suivants:

. temps	. permanence	. changement
. chronologie	. durée	. progrès
. relativité	. continuité	. évolution

Ces concepts fondamentaux sont les mêmes que ceux présentés en histoire générale; il importe de poursuivre leur compréhension, de les raffiner et d'ajouter d'autres concepts, par exemple:

. transformation, modification, structure, conjoncture;

. expansion, croissance, développement;

. diversité, pluralité, différenciation;

. historiographie, prospective.

Plusieurs catégories de concepts sont reliés à la compréhension de la pluridimensionnalité de l'action humaine et il importe de faire ressortir l'ambiguïté de certains concepts qui ont beaucoup changé au fil des années et qui recouvrent dans la réalité une grande variété de faits ou de comportements.

---

(35) Le Programme, p. 11.

Voici quelques concepts(*) dont l'analyse est reliée généralement à l'élucidation de valeurs:

- Géographie: territoire, voies de communication, frontières, ressources naturelles, disparités régionales;
- Économie: systèmes coloniaux, crise, syndicalisme, modernisation, industrialisation;
- Sociologie: groupes sociaux, droits et responsabilités, agriculturisme, américanisation, condition féminine;
- Politique: conquête, démocratie, nationalisme, fédéralisme, souveraineté-association, constitution;
- Culture: valeurs, mentalités, ethnie, traditionalisme, identité nationale.

PRESCRIPTION 11 Les concepts

Il faudra permettre à l'élève de développer sa compréhension des concepts fondamentaux utilisés en histoire. Ces concepts devront être présentés de façon progressive, en respectant leur complexité, afin de permettre à l'élève d'en saisir les différents aspects et d'en préciser le sens.

(*) Cette énumération ne se veut pas exhaustive; il est intéressant de consulter à ce sujet Le Programme, p. 60; Le Guide pédagogique, p. 14 et sa liste des concepts-clés suggérés pour chacun des modules; la section 2.5.5.1 de ce devis qui traite du vocabulaire spécialisé.

2.3.4 LA REPRÉSENTATION ET LA MESURE DU TEMPS HISTORIQUE

Dans le but de permettre à l'élève de comprendre l'évolution de la société québécoise, le programme implique le développement du concept de temps historique. La distinction entre changements rapides et changements lents et étendus, par exemple, n'est pas facile à établir et la compréhension des rythmes de l'histoire suppose une lente maturation[36].

C'est pas la pratique que les élèves peuvent développer progressivement leur notion de durée. Il est indispensable de présenter ou de faire construire différentes lignes du temps et des frises chronologiques qui permettent aux élèves de visualiser le recul de l'histoire[37].

Déjà utilisées, en deuxième secondaire, les lignes du temps devraient être construites par les élèves tout au long du programme et leur servir d'instruments de synthèse.

Voici quelques activités relatives à la mesure du temps historique que le manuel de l'élève pourra contenir[*];

. situer la durée de l'histoire du Québec et du Canada par rapport à l'histoire générale;

---

(36) Voir à ce sujet, JOHNSON, Micheline, op. cit., pp. 67 à 81.

(37) Idem, pp. 106-107.

(*) Cette énumération est loin d'être exhaustive; elle illustre la nécessité d'inclure ce genre d'activités dans le manuel de l'élève; à ce sujet, voir le Guide pédagogique pp. 24-25 et sa section sur les habiletés dans chacun des modules.

- faire comprendre les principales divisions du programme;

- évaluer dans un contexte historique la durée approximative en années comprise par les concepts: génération, régime français, régime anglais, régime seigneurial, etc.;

- situer sur une ligne ou une frise du temps des personnages ou des événements représentatifs de la période couverte par le terminal et par le module;

- situer l'histoire de sa localité ou de sa région par rapport à l'histoire du Québec et du Canada;

- distinguer l'antériorité ou la postériorité d'un élément historique par rapport à un autre;

- distinguer un événement d'une conjoncture historique.

2.3.5 LA REPRÉSENTATION DE L'ESPACE DANS LE TEMPS

L'histoire ne se déroule pas seulement dans le temps; il importe de la situer dans un cadre géographique et de visualiser l'agrandissement de l'espace historique. Même si l'on considère la chronologie comme étant le premier et nécessaire fondement de l'histoire, il n'est pas moins indispensable d'avoir une attitude ou une démarche qui pose les problèmes humains au contact du sol, dans les réalités géographiques, si l'on veut saisir concrètement les données historiques(38).

La carte historique devient alors un moyen de recherche important dans le cadre du programme Histoire du Québec et du Canada qui

---

(38) Voir à ce sujet, L'histoire et ses méthodes, Encyclopédie de la Pléiade, éd. Gallimard, 1967, p. 68.

requiert le développement de certaines habiletés reliées à cette étude telle que la localisation de sites et de phénomènes historiques, la compréhension de l'expansion et de la diminution territoriale ainsi que la capacité d'établir des liens entre l'emplacement des industries et l'urbanisation. Ces analyses ont pour but de mieux comprendre les relations des être humains avec leur milieu et le manuel de l'élève devra contenir un minimum de cartes anciennes (cartes d'époque) et cartes historiques plus récentes(39). Les cartes doivent utiliser une nomenclature correcte et bien déterminer les territoires occupés; à ce sujet, on attire l'attention des auteurs sur les premiers occupants car il faudra tenir compte des recherches récentes.

Plusieurs objectifs du programme d'histoire du Québec et du Canada exigent explicitement le recours aux cartes historiques. Voici une liste qui indique les cartes politiques et économiques indispensables à la poursuite des objectifs et celles qui sont jugées très utiles pour que l'élève puisse localiser des sites ou des phénomènes historiques et puisse mieux comprendre les données historiques. La prescription ne vise que les cartes indispensables.

PRESCRIPTION 12 Les cartes historiques indipensables

Les cartes indispensables	Les cartes très utiles(**)
Pour l'ensemble des modules . une carte du monde . une carte du Québec actuel . une carte du Canada actuel(*).	

(39) Idem, p. 82; voir les programmes de Sciences humaines au primaire et de Géographie du Québec et du Canada en 3e secondaire, car l'élève a déjà acquis un certain nombre d'informations et d'habiletés au sujet des cartes du Québec et du Canada.

(*) Ces cartes devront offrir un contenu singificatif.

(**) Ces suggestions ne sont pas exhaustives.

Module 1	
. les explorations européennes des 15e et 16e siècles en Amérique (1.1)	
. la vallée du Saint-Laurent et la région des Grands Lacs (1.1.2)	
. les Iroquoïens et les Algonkiens (1.1.3)	. la préhistoire en Amérique du Nord et les premiers occupants (1.1.3)
. l'expansion de l'Empire français (1.2.1)	
Module 2	
. le développement de la colonie canadienne sous le régime français (2.1.1)	. les explorations de Champlain (2.1.1)
. le système seigneurial (2.1.2)	
Module 3	
. les changements territoriaux dans les empires coloniaux d'Amérique du nord vers 1713, 1750 et les fortifications (3.1.1 et 3.1.2)	. les principales étapes vers la Conquête (3.1.2)
. les quinze colonies britanniques en Amérique du nord en 1763 (3.1.3)	. le siège de Québec (3.1.2)
. les conséquences de la Révolution américaine sur la Province de Québec et l'im-	

migration des Loyalistes (3.2.1 et 3.2.2)	. le canton (3.2.2)
Module 4	
. l'Acte constitutionnel de 1791 (4.1.1)	
. les zones de changements économiques au Bas-Canada au début du 19e siècle (4.1.3)	. les canaux du Haut et Bas-Canada (4.1.3)
. les affrontements de 1837-1838 (4.2.1)	
. l'Acte d'union de 1840 (4.2.2)	
Module 5	
. le Canada en 1867 (5.1.1 et 5.1.2)	. l'expansion territoriale des Etats-Unis (5.1.1)
. l'expansion territoriale du Canada (5.2.1 et 6.1.1)	. l'agriculture et l'industrie laitière à la fin du 19e siècle (5.2.2)
. les transformations économiques du Québec de 1850 à 1900 (5.2.2 et 5.2.3)	. l'économie agro-forestière (5.2.2)
	. les chemins de fer à la fin du 19e siècle (5.2.2)
	. les pôles industriels et la progression des villes à la fin du 19e siècle (5.2.2)
Module 6	. l'émigration et l'immigration à la fin du 19e siècle (5.2.3).
. le développement des différentes régions du Québec (6.1.2)	. les armées canadiennes en Europe 1914-1918 (6.1.1)

. l'implantation industrielle et la croissance urbaine de 1896 à 1929 (6.1.2)	. le Québec (1867 - 1898 - 1912 - 1927) . les principaux secteurs économiques nouveaux (6.1.2) . le développement des échanges et des communications (6.1.2)
Module 7	
. les districts électoraux et les élections (7.2.3., 7.3.1, 7.3.3) . les changements économiques de 1939 à nos jours (7.2.1 et 7.3.1) . l'ouverture sur le monde (7.3.1)	. les armées canadiennes en Europe de 1939 à 1945 (7.1.1) . les principaux secteurs économiques nouveaux et leur développement (7.1.1, 7.2.1 et 7.3.1) . le développement des échanges et des communications (7.1.1, 7.2.1 et 7.3.1) . le Commonwealth et la Francophonie (7.3.3)

PRESCRIPTION 13 Les qualités des cartes historiques

Les cartes historiques devront être précises, comporter une nomenclature correcte, présenter des éléments clairement identifiés et en rapport avec les objectifs du programme. Bien que des éléments complémentaires puissent être ajoutés, il faudra éviter de surcharger indûment les cartes.

2.3.6 L'UTILISATION DES DOCUMENTS ÉCRITS ET FIGURÉS

2.3.6.1 Les fonctions des documents

Certains documents écrits et figurés peuvent servir à illustrer le texte de l'auteur et à capter l'attention de l'élève; d'autres ont pour fonction d'engendrer des activités de connaissance dans un sens plus large. En effet, la pratique d'une démarche à la fois réflexive, historique et active exige l'utilisation de sources primaires et secondaires. L'élève utilise des documents écrits et figurés pour observer, interroger, décrire, classifier, comparer, analyser, expliquer, interpréter, déduire, reconstituer, discuter.

Des documents écrits ou figurés devraient appuyer chacun des objectifs intermédiaires et être accompagnés d'un questionnement conçu pour faire progresser la réflexion et aider à la COMPRÉHENSION du texte.

PRESCRIPTION 14 L'utilisation des documents écrits et figurés

Le manuel de l'élève devra contenir des documents écrits et figurés répartis dans chacune des unités du programme. La reproduction de documents de première main devra être privilégiée. Ces documents devront engendrer une ou des activités d'apprentissage.

2.3.6.2 Les documents écrits

Beaucoup d'activités d'apprentissage doivent se greffer sur des documents écrits de première main (une source):

- ceux qui sont contemporains des sujets traités dans les modules;
- ceux qui ont servi à établir des interprétations par la suite.

Les textes d'époque peuvent être authentiques ou bien reconstitués(*); il est important d'indiquer si le texte a été transformé et la référence devrait être indiquée. Les textes choisis devraient être pertinents, assez courts, gradués, adaptés aux élèves et être accompagnés d'un questionnement conçu pour faire progresser la réflexion et aider à la COMPRÉHENSION du texte.

Voici quelques activités relatives à l'utilisation des documents que le manuel de l'élève pourra contenir(**):

. extraire l'information historique pertinente des textes d'époque;

. distinguer un fait d'une opinion;

. comparer des articles de journaux d'époque et distinguer l'information brute des commentaires;

(*) Par exemple, les témoignages, les pièces d'archives, les actes notariés, etc.

(**) Cette énumération n'est pas exhaustive; elle illustre la nécessité d'inclure ce genre d'activités dans le manuel de l'élève; à ce sujet, consulter la section sur les "habiletés" présentée dans le guide pédagogique pour chacun des modules.

. replacer les valeurs, les attitudes et les comportements dans leur contexte;

. s'initier à l'historiographie québécoise et canadienne;

. émettre des opinions fondées sur des interprétations historiques divergentes;

. apprendre à relativiser les jugements sur les groupes sociaux et sur la société présente.

2.3.6.3 Les documents figurés (les illustrations)

Le rôle pédagogique des documents figurés doit être exploité de diverses façons dans le manuel d'histoire: ces documents peuvent être parfois support de l'information mais ils doivent surtout contenir une valeur et une fonction didactique en soi(*). La force émotive et la richesse informative des illustrations devraient être des critères de sélection afin de maximiser le goût de la connaissance historique et la capacité de susciter des apprentissages.

On devrait favoriser les illustrations qui permettent aux élèves d'établir des comparaisons et des relations entre les aspects économiques, sociaux, culturels et politiques et de clarifier des notions complexes (ex.: les structures gouvernementales, les classes sociales).

Dans chacun des modules, le guide pédagogique offre de nombreuses suggestions d'activités reliées à des schémas, à des tableaux, à des organigrammes et surtout à des graphiques, dans

---

(*) Il n'est question ici que du contenu pédagogique des documents figurés; leur présentation graphique sera traitée dans la section 2.5.2.

le but de les comparer, de les analyser, de les construire et de les interpréter.

On doit donc retrouver divers types d'illustrations dans un manuel d'histoire du Québec et du Canada:

. des photographies;

. des graphiques et des organigrammes;

. des tableaux, des statistiques, des schémas;

. des caricatures, etc.

A chacun des modules, des documents de nature artistique peuvent être intégrés: dessins, gravures, peintures, sculptures, éléments d'architecture. On devrait les choisir pour illustrer les conditions matérielles, les groupes sociaux, les aspects économiques, culturels et politiques. Des informations concernant l'auteur et le contexte historique de leur création seraient utiles; des indications devraient être fournies pour inciter l'élève à chercher à les situer historiquement.

2.3.6.4 L'actualité et son interprétation

Le programme préconise une pratique pédagogique qui lie intimement la connaissance du passé à celle du présent. L'un des objectifs demande à l'élève de "commenter" certains grands débats actuels; par conséquent, l'élève a besoin de connaître l'actualité. Le principe directeur 2.3.5 et l'objectif intermédiaire 7.3.3 nécessitent une initiation systématique et progressive à la lecture des différentes parties du

journal et à l'élaboration de dossiers d'actualité. Le développement des habiletés relatives à l'actualité et à son interprétation devrait être étalé sur plusieurs mois d'enseignement et d'apprentissage[40]. Le manuel de l'élève devra traduire cette préoccupation et le guide de l'enseignant pourrait tenir compte de la réalisation des activités.

PRESCRIPTION 15 L'actualité et son interprétation

Le manuel de l'élève devra indiquer, de façon explicite et ponctuelle, la nécessité de s'interroger méthodiquement sur sa société et de commenter certains documents relatifs aux grands débats actuels.

Le dossier constitutionnel est l'un des sujets actuellement débattu et l'élève devra le commenter. Etant donné la complexité de ce débat et le fait que l'élève aura le droit de vote à dix-huit ans, il importe qu'il puisse comprendre les mécanismes de la vie politique québécoise et canadienne, la répartition actuelle des pouvoirs et les conditions du fonctionnement démocratique en société[41]. Cette matière mérite d'être présentée avec beaucoup de finesse et de perspicacité. Elle pourrait s'intégrer aux activités d'apprentissage, par exemple. Il ne s'agit pas d'imposer de longs exposés systéma-

---

(40) Le Programme, p. 12; Le Guide pédagogique, pp. 109 - 110.

(41) Le Programme, pp. 12, 13, 46 et 60.

tiques mais plutôt de susciter l'intérêt, de renseigner de façon graduelle, attrayante et de plus en plus élaborée et surtout d'inciter à la découverte de la vie parlementaire. On pourrait développer la valorisation du politique.

PRESCRIPTION 16 Les institutions politiques et le rôle actif du citoyen

> Le manuel de l'élève devra offrir des moyens qui permettront de développer sa compréhension des conditions du fonctionnement démocratique en société et de distinguer progressivment les institutions actuelles du système politique québécois et canadien. Il devra faire comprendre le rôle actif du citoyen à l'intérieur de la vie politique.

2.3.6.5 L'initiation à l'historiographie

Une formation historique plus complète suppose l'initiation à l'historiographie. Graduellement, dans les modules 1 et 2, l'élève est éveillé aux différents points de vue des groupes sociaux et à l'argumentation qui sous-tend les prises de position. Puis, les modules 3 et 4 permettent de le sensibiliser aux divers aspects de la polémique sur la Conquête et

aux difficultés que pose l'interprétation historique des événements de 1837-1838. L'analyse des documents constitutionnels (5.1.2), l'utilisation de l'enquête historique (6.2.2), l'analyse des journaux, des opinions d'historiens et des témoignages oraux (7.1.2, 7.2.3 et 7.3.1) voilà autant d'occasions de présenter à l'élève des controverses intéressantes, de l'engager à tenter ses propres interprétations des situations historiques et d'attirer son attention sur le rôle des historiens dans l'interprétation du passé[42]. Graduellement, l'élève sera initié aux interprétations historiques divergentes puis à l'historiographie.

PRESCRIPTION 17 L'initiation à l'historiographie

Le manuel de l'élève devra présenter, dans chacun des modules, une ou diverses façons (témoignages, arguments, controverses) d'initier graduellement les élèves à l'historiographie.

2.3.6.6 La méthode de recherche: progression et diversification

Les documents écrits et figurés constituent les matériaux de base utilisés dans la pratique de la méthode de recherche. Le programme demande de familiariser les élèves avec les étapes d'une démarche logique: l'élève doit constamment analyser des causes, exercer sa pensée critique et tenter ses propres interprétations des situations historiques[43]. Les recherches

---

(42) Le Programme, pp. 11 et 12; Le Guide pédagogique, pp. 53 et 65.

(43) Le Programme, p. 12.

sur le passé devraient offrir l'occasion de comparer avec aujourd'hui afin d'évaluer les transformations. Il serait intéressant pour l'auteur de consulter le guide pédagogique qui donne, à chacune des unités, des explications sur les étapes et sur le développement de ce processus, et qui propose même quelques modèles explicatifs et des grilles d'analyse(44). Il importe de graduer les aspects de la méthode historique que l'élève doit assimiler(*). La pratique de la méthode de recherche permet aux élèves de manifester leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être(**).

Les principales étapes à faire pratiquer progressivement sont les suivantes:

- la délimitation du sujet;
- les interrogations et l'hypothèse de l'enquêteur;
- la cueillette de documents et les techniques d'inventaire;
- l'analyse de documents plus complexes et plus diversifiés;
- les interprétations divergentes;
- l'initiation à l'historiographie;

---

(44) Le Guide pédagogique, voir les unités 1.2 et 2.2; 7.2.1 (une grille d'analyse d'un conflit syndical) et 7.3.2 (une grille de recherche au sujet d'un groupe culturel); voir aussi pp. 236 à 246 (des grilles d'analyse de l'histoire locale).

(*) Dans le programme, chaque tableau qui indique l'orientation du module présente l'aspect de la méthode historique que le contenu du module permet de privilégier.

(**) Voir la section 2.3.1 de ce devis.

- la synthèse de l'enquêteur;
- la communication des résultats.

Des travaux de recherches, courts, de plus en plus complexes et stimulants devraient être proposés et il y a place ici pour l'innovation et l'enrichissement(45). L'élaboration de dossier constitue une activité signifiante; si l'on présente les unités 5.1 et 7.3 en début d'année, l'élève pourra connaître l'actualité d'une façon systématique tout en posant les jalons d'une méthode de recherche fort enrichissante.

PRESCRIPTION 18 La méthode de recherche

Le manuel de l'élève devra offrir, dans chacun des modules, des activités d'apprentissage axées sur la trame de l'histoire nationale et reliées à la méthode de recherche.

2.3.7 LES RÉSUMÉS

Dans la description des divers éléments constitutifs de l'enseignement du programme, les résumés ont, par tradition, une place jugée utile. Il importe de faire ressortir ici les sortes de résumés et les caractéristiques qu'ils doivent posséder pour jouer un rôle dynamique.

Nous commençons par une mise en garde contre des résumés statiques qui ne soient que des énumérations, que des listes à mémoriser, qui encouragent la facilité et l'automatisme. Si les résumés donnent "tout", comment alors inviter les élèves à chercher et à objectiver?

---

(45) Voir JOHNSON, Micheline, op. cit., pp. 130 à 141; l'auteur propose une méthode simple d'analyse de documents au secondaire à la p. 140.

L'observation des manuels en usage présentement démontre qu'il existe plusieurs sortes de résumés: des énumérations, des listes chronologiques, des textes suivis, des notes biographiques, des définitions, des tableaux synoptiques, des schémas. Des problèmes didactiques se posent lorsqu'un auteur utilise le même type de résumé tout au long du manuel, surtout si ces résumés sont longs et monotones.

Les résumés devront inviter les élèves à plusieurs formes d'activités intellectuelles: à se rappeler, à associer, à comparer, à juger, à objectiver. Progressivement, les manières de présenter les résumés devront favoriser la participation des élèves qui pourront compléter les résumés, en construire par le biais des activités de synthèse et s'en servir comme pistes de discussion.

PRESCRIPTION 19 Les fonctions des résumés

Si le manuel de l'élève présente des résumés, ils devront être conçus dans une perspective dynamique: ils devront être variés, provoquer diverses formes d'activités intellectuelles et inciter graduellement l'élève à être de plus en plus autonome.

2.3.8 LES ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE

Il importe d'insister sur la nécessité des activités de synthèse qui doivent se répartir à tous les niveaux du processus d'apprentissage, particulièrement à la fin de chaque objectif intermédiaire, de chaque objectif terminal, de chaque module ou après un ensemble de modules(*).

(*) La manière par laquelle on peut articuler les informations et les activités pour développer l'esprit de synthèse a été illustrée dans la section 2.2.3 et le Guide pédagogique donne des suggestions à la fin de chaque unité (ex.: analogie, paraphrase, dilemme, controverse).

Ces activités de synthèse ne devraient pas être présentées de façon indépendante mais plutôt être présentées en relation avec les notions étudiées et s'intégrer facilement les unes aux autres. L'auteur devrait les sélectionner avec soin afin qu'elles suscitent la réflexion et soient significatives:

- en présentant des rapprochements;
- en nécessitant la COMPRÉHENSION des notions;
- en amenant l'élève à produire des opinions, des interprétations sur le sens des événements ou des phénomènes historiques;
- en favorisant l'expression écrite et orale;
- en initiant l'élève à dégager un modèle explicatif ou à utiliser une grille d'analyse;
- en permettant à l'élève de décoder le présent.

PRESCRIPTION 20 Les activités de synthèse

On répartira dans le manuel de l'élève des activités de synthèse qui faciliteront la poursuite des objectifs intermédiaires et terminaux. Elles devront permettre la réutilisation des connaissances et des habiletés acquises, favoriser l'expression de la pensée personnelle, amener progressivement l'élève à interpréter le sens des événements ou des phénomènes historiques et à décoder le présent.

2.3.9 LES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION FORMATIVE

L'évaluation fait partie intégrante du processus d'enseignement et d'apprentissage et c'est pourquoi on devrait retrouver dans le manuel de l'élève quelques activités qui lui permettent de vérifier ce qu'il

maîtrise, ce qui lui cause des difficultés. L'évaluation formative s'effectuera dans une perspective de diagnostic(*). On devrait considérer les limites de la connaissance dans le but de faire prendre conscience à l'élève que les difficultés ne signifient pas toujours des erreurs et qu'il est nécessaire de tenir compte de la situation de la recherche historique.

Tout au long du processus d'apprentissage, on devrait retrouver des moyens de faire l'évaluation formative qui consistera à évaluer:

- la connaissance de faits en rapport avec les objectifs;
- le développement des habiletés intellectuelles et techniques;
- le développement d'attitudes intellectuelles et sociales.

L'évaluation de l'unité peut se faire à l'aide d'un questionnaire ou d'une activité; le guide pédagogique "privilégie toujours cette dernière formule, moins pratiquée et moins connue et qui permet d'évaluer certains aspects du domaine affectif que le simple questionnaire ne peut vérifier"(46).

L'auteur aura avantage à consulter le programme Histoire du Québec et du Canada, le guide pédagogique et s'inspirer des politiques générales d'évaluation pédagogique(47).

(*) Le terme "diagnostic" est utilisé ici dans un sens général. Une suggestion d'auto-évaluation est proposée dans l'annexe VI.

(46) Le Guide pédagogique, p. 18.

(47) Le Programme, p. 63; Le Guide pédagogique, pp. 248 à 258; MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, Politique générale d'évaluation pédagogique, secteur du primaire et du secondaire, Québec, février 1981, #16-0064.

2.4 LES ASPECTS PHYSIQUES DU MANUEL DE L'ÉLÈVE

2.4.1 LA FORME ET LE FORMAT

Le manuel de l'élève pourra prendre diverses formes:

. un seul volume;

. un ensemble de fascicules;

. une série de dossiers;

. une autre forme qui soit compatible avec les orientations du programme et les autres prescriptions de ce devis.

Il faudrait que le manuel de l'élève ait un format qui en facilite la manipulation et le transport.

2.4.2 UN MANUEL ATTRAYANT, RÉSISTANT ET RÉUTILISABLE

Le manuel d'histoire du Québec et du Canada devra avoir une couverture agréable, propre à attirer l'attention d'un élève de 15 à 17 ans et à lui donner le goût d'en examiner le contenu.

Le manuel de l'élève sera utilisé de façon continue et journalière par des adolescents. A cet égard, l'éditeur devra considérer les qualité propres à assurer sa résistance afin qu'il puisse se prêter à maintes réutilisations sur plusieurs années. Dans le cas du volume, la reliure caisse est recommandée.

La mise en pages devra être organisée de façon telle que l'élève ne soit ni invité, ni incité à y griffonner ou à y écrire quoi que ce soit.

PRESCRIPTION 21 La résistance du manuel réutilisable

Le manuel de l'élève devra être de qualité suffisante pour assurer sa résistance; le manuel devra indiquer clairement à l'élève qu'il doit réaliser toute activité sur une feuille ou dans un cahier indépendants du manuel lui-même.

2.4.3 LA RÉPARTITION DU CONTENU: RÉCITS, DOCUMENTS ET ACTIVITÉS

Il serait intéressant que le manuel présente une certaine variété dans l'agencement du contenu et que la présentation graphique supporte l'approche pédagogique. On peut imaginer que la répartition se fasse selon une progression allant du plus simple au plus complexe et du plus concret au plus abstrait.

Cependant il reviendra aux éditeurs et aux auteurs d'évaluer la place à accorder aux informations de base, aux récits, aux documents écrits et figurés (historiques et historiographiques) et aux activités d'apprentissage en autant que le contenu permette la poursuite des objectifs intermédiaires et terminaux du programme.

2.5 LA LISIBILITÉ ET LA COMMUNICATION PÉDAGOGIQUE

On sait que l'auteur qui s'adresse à des élèves en situation d'apprentissage se préoccupe de l'efficacité de son message écrit. Dans le but de favoriser la compréhension, il est important de tenir compte des fac-

teurs susceptibles de faciliter la lecture des textes. Ces facteurs sont, en général, regroupés sous deux concepts: on parle de lisibilité linguistique pour les facteurs reliés au langage et de lisibilité matérielle pour les facteurs reliés à la présentation graphique du manuel[48].

2.5.1 LA LISIBILITÉ LINGUISTIQUE

Afin que l'élève de 15 à 17 ans puisse donner du sens aux textes historiques, l'auteur doit surveiller le choix des mots, la longueur et la structure des phrases. Dans le manuel d'histoire, il importe de tenir compte plus particulièrement des aspects suivants:

. le vocabulaire général et spécialisé;

. la syntaxe;

. la densité des idées;

. les consignes.

---

(48) DIRECTION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE, La lisibilité des textes destinés aux élèves du primaire: guide pratique pour les auteurs de manuels scolaires, juillet 1982. Code: 16-4318.

Quoique conçu pour les manuels du primaire, ce guide peut être fort utile pour que les auteurs prennent conscience des limites de la compréhension et de l'apprentissage et tentent de s'adapter aux niveaux linguistique et culturel des élèves. Le guide a pour objectifs de "déceler les difficultés et de mettre des moyens à la disposition de l'auteur pour les réduire". Un guide similaire est en préparation pour le secondaire.

2.5.1.1 Le vocabulaire général et spécialisé

Trop souvent les manuels d'histoire ont été inaccessibles: si le texte est surchargé de mots peu fréquents et dont le sens demeure obscur, les élèves peuvent se désintéresser de l'histoire et abandonner la lecture. On doit se préoccuper de donner des informations historiques véridiques et qui sont adaptées à des élèves de 15 à 17 ans. Leur formulation doit être de qualité, tenant compte du contexte d'utilisation avec le souci d'améliorer le niveau moyen de l'expression écrite et orale. Les mots du vocabulaire fondamental, plus particulièrement les mots courts, concrets, actifs et les mots personnels influencent de manière favorable la lisibilité des textes(*).

Le programme Histoire du Québec et du Canada présente une difficulté très grande en rapport avec le nombre de mots nouveaux dont il suppose l'acquisition: les notions fondamentales, les noms de personnages et d'événements, ne sont que quelques exemples parmi bien d'autres. L'auteur peut utiliser différents moyens pour faciliter l'intégration du vocabulaire spécialisé (exemples: contexte, répétition, définition, illustration, mise en relief).

(*) Cette section a été inspirée par le texte de: LEBLANC, Claire, La lisibilité des textes destiné aux élèves du secondaire (titre provisoire d'un document de travail qui sera publié prochainement par la D.M.D.); voir à ce sujet: GOUGENHEIM, G. et coll., L'élaboration du français fondamental, (1er degré), Marcel Didier, Paris, 1964, 302 p.

Quel que soit le type de pédagogie véhiculée par le manuel, il demeure qu'un certain nombre de mots de base devront être définis dans le manuel de l'élève. La présentation des définitions varie; elles peuvent être:

. intégrées dans le texte;

. placées dans un glossaire pour chaque objectif terminal ou chaque module;

. réunies dans un seul glossaire à la fin du manuel.

Si les définitions sont présentées dans le texte, l'on devrait les intégrer de façon dosée et elles devraient être indiquées par des signes appropriés.

PRESCRIPTION 22 Le vocabulaire général et spécialisé

Les définitions des principaux termes utilisés, qu'ils soient spécialisés ou non, devront se retrouver dans le manuel de l'élève. Le vocabulaire spécialisé devra être présenté avec justesse.

2.5.1.2 La syntaxe

Si le texte est composé de phrases trop longues, trop complexes, la mémoire est surchargée et cette difficulté peut nuire à l'apprentissage.

Quelques balises peuvent être signalées:

. la longueur des phrases est, en moyenne pour les élèves du secondaire, de 15 mots pour les textes narratifs et de 25

mots et moins pour les textes informatifs; les phrases les plus longues ne devraient pas dépasser 30 mots (2^e cycle);

. l'écran linguistique devra être peu fréquent et limité à 5 mots.

2.5.1.3 La densité des idées

Trois aspects sont à surveiller particulièrement pour éviter la densité des idées:

. les phrases à structure énumérative contribuent à élever le niveau de difficulté d'un texte. Dans ce type de présentation, la ponctuation abonde et les informations sont trop condensées;

. certaines formulations confèrent au texte un caractère formel et abstrait; le texte contenant trop de formes impersonnelles est orienté vers la dépersonnalisation du discours et les élèves sont peu intéressés, ils ne se sentent pas concernés;

. des difficultés sont soulevées par la complexité des concepts à acquérir qui sont présentés de façon trop condensée et trop formelle.

Dans le but de capter l'attention de l'élève, il y aurait avantage à ne pas énumérer plus de 3 éléments, à utiliser des pronoms de la deuxième personne, à intégrer des actualisations spatio-temporelles, des exemples concrets, des analogies, etc. Il s'agit de favoriser la lecture et d'assurer une meilleure compréhension.

2.5.1.4 Les consignes

On ne saurait trop insister sur la lisibilité des instructions données aux élèves: il importe d'assurer l'univocité de l'interprétation des consignes et d'aider l'élève à réaliser adéquatement les activités proposées qui doivent correspondre à des buts précis.

PRESCRIPTION 23 Les consignes

Dans le manuel de l'élève, les consignes devront correspondre à des buts précis et être formulées dans un vocabulaire juste et concis.

Quel que soit le type de consigne, il est important de s'assurer que l'élève franchisse aisément l'aspect linguistique pour se concentrer sur l'objectif à atteindre(*).

2.5.2 LA PRÉSENTATION GRAPHIQUE

Il ne sera rappelé ici que quelques principes concernant la

(*) Quelques critères sont donnés dans le document de travail cité précédemment:

. la cohérence terminologique à respecter;

. les mots rares à éviter;

. chaque action à faire doit être séparée graphiquement.

qualité de l'organisation des contenus et qui sont jugés nécessaires pour améliorer la compréhension dans le manuel d'histoire du Québec et du Canada.

2.5.2.1 La lisiblité rédactionelle

Les informations présentées dans un manuel ne sont pas d'égale importance ni d'égale difficulté. Pour les élèves de quatrième secondaire, il est nécessaire de dégager les informations de base (narratives, descriptives, explicatives) et les différentes sortes d'activités (exemples énumérés dans la section 2.3), d'insister sur certaines notions, de faire ressortir les documents de première source, les opinions d'historiens et les controverses, de varier et de graduer les types de textes, c'est-à-dire les ensembles rédactionnels(49). Il est nécessaire de distinguer: les textes de l'auteur, les documents, les opinions d'historiens, les sortes d'activités d'apprentissage, les consignes et l'enrichissement. Il importe de tenir compte du niveau différent des textes et de les intégrer dans une présentation graduée et variée afin que les ensembles rédactionnels orientent et facilitent l'utilisation du manuel et la compréhension des objectifs du programme.

---

(49) RICHAUDEAU, François, Conception et production des manuels scolaires, Guide pratique, Unesco, 1979, p. 284.

Pour mettre en évidence les ensembles rédactionnels, la présentation graphique revêt une grande importance. On devrait apporter beaucoup de soin à la mise en pages, à l'utilisation des couleurs, aux caractères typographiques ainsi qu'aux illustrations.

2.5.2.2 La mise en pages

La disposition des blocs d'information contribue à l'organisation du savoir. La mise en pages doit faciliter la visualisation des hiérarchies(50); elle ne doit pas être trop serrée, ni trop aérée. Il faut donc bien utiliser l'espace pour que le contenu rédactionnel soit facile à lire et à comprendre.

PRESCRIPTION 24 La mise en pages

L'impact visuel de la mise en pages devra correspondre à l'importance pédagogique des textes et des illustrations; les éléments devront être présentés de façon cohérente; la mise en pages devra être soignée et favoriser la lisibilité.

2.5.2.3 L'utilisation des couleurs

On devrait favoriser la lisibilité par le choix et l'utilisation des couleurs en assurant un contraste entre le contenu rédactionnel, les illustrations et le fond de la page.

---

(50) Idem, pp. 66 à 82.

2.5.2.4 Les caractères typographiques

Les caractères typographiques devront être bien choisis, c'est-à-dire assez gros (un minimum de 10/12 points)(*), avec un bon contraste et un interlignage qui permettent une lecture facile. La compréhension de certains élèves est affectée par ces variables qui concourent à la qualité de la lecture et à la découverte du sens des textes.

PRESCRIPTION 25 Les caractères typographiques

> La dimension, le style et la couleur des caractères typographiques devront tenir compte de l'âge des lecteurs, de l'importance relative des notions à enseigner et favoriser la lisibilité.

2.5.2.5 Les illustration (les documents figurés)(**)

L'utilisation plus fréquente de l'illustration et de la couleur peut contribuer à rendre le manuel plus séduisant, plus efficace, plus apte à éveiller la curiosité et l'intérêt, à susciter un meilleur apprentissage. Des dessins humoristiques devraient être intégrés au texte; choisies avec goût et discernement, les caricatures et les bandes dessinées animent le manuel et constituent un réservoir très riche de réflexion et d'expression. Les photographies en couleur ont une grande force affective et les illustrations bien choisies, claires et précises constituent une richesse informative remarquable.

(*) Il n'est pas question ici d'une norme mais bien d'un minimum qui peut être utilisé occasionnellement.

(**) Il sera question ici de l'aspect matériel des illustrations puisque les aspects de contenu ont été traités dans la section 2.3.6.3.

PRESCRIPTION 26 Les qualités des illustrations

> Les illustrations devront être suffisamment grandes et de qualité (netteté, clarté de l'image et précision). Elles devront être pertinentes et disposées de façon cohérente par rapport au texte.

2.5.3 LA NÉCESSITÉ DE DONNER DU SENS

Si l'on veut faciliter la tâche de lecture dans le manuel d'histoire nationale, il est certes important de surveiller les conditions de lisibilité mais il est encore plus essentiel de s'assurer que la communication historique soit signifiante. Une partie de la résistance à la lecture est souvent de nature émotive et si l'on n'a pas réussi à motiver l'élève, si on ne lui présente pas le sujet de façon à ce qu'il ait du sens pour lui, on aura beau respecter tous les critères de lisibilité, le manuel d'histoire demeurera illisible!

2.6 LES OUTILS DE CONSULTATION

Certaines parties d'un manuel sont à privilégier en tant qu'outils fonctionnels servant à mieux comprendre l'agencement du contenu et à retracer rapidement l'information contenue dans le texte. Il sera pertinent de retrouver une table des matières, un glossaire-index et un index historique.

2.6.1 LA TABLE DES MATIÈRES

PRESCRIPTION 27 La table des matières

> Le manuel de l'élève devra contenir une table des matières suffisamment détaillée pour offrir à l'élève une vue d'ensemble du contenu et lui permettre de se repérer facilement.

2.6.2 L'INDEX HISTORIQUE

L'index historique permettant de repérer les endroits du manuel qui traitent d'un thème, d'un sujet donné, d'une définition, d'un concept, d'une notion, d'un personnage, d'un lieu historique, d'un historien, sera utile. Il faudrait y retrouver les termes et les concepts qui sont utilisés dans la description des objectifs du programme. Un index thématique pourrait servir de point d'appui, par exemple, pour le développement de la perception de la longue durée et pour l'élaboration de travaux de recherche.

Les glossaires et l'index auront intérêt à être en liaison étroite, surtout si les définitions sont intégrées dans l'unité ou placées avec (au début ou à la fin) chaque objectif terminal ou chaque module. Cet index renverrait de façon claire à la meilleure définition du mot et devrait indiquer ses différentes apparitions dans le texte.

PRESCRIPTION 28 L'index historique

> Un index historique devra être placé dans le manuel de l'élève. Il devra permettre de repérer les personnages, les lieux historiques importants et les définitions si elles sont données dans le texte ou présentées selon des agencements multiples.

2.6.3 LE GLOSSAIRE-INDEX

Si les définitions sont regroupées dans un seul glossaire, il y aurait avantage à inclure un glossaire-index qui devrait au moins indiquer la première occurrence dans le manuel. Il serait important d'utiliser du vocabulaire accessible et cohérent afin de permettre aux élèves d'établir des liens entre les notions expliquées et celles proposées dans le texte.

2.6.4 LA BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie du manuel de l'élève devrait être justificative et complémentaire. Dans chacun des modules, on pourrait inciter les élèves à des lectures sélectives qui explicitent les textes de l'auteur ou qui apportent même certaines preuves à la version des faits préconisée. Une bibliographie est aussi nécessaire pour suggérer d'autres pistes d'interprétation, pour permettre de situer le manuel

de l'élève par rapport à des productions historiques pertinentes et pour favoriser l'enrichissement. La bibliographie pourrait favoriser un décloisonnement en suggérant des lectures attrayantes, des romans historiques par exemple.

PRESCRIPTION 29 La bibliographie

Une bibliographie significative devra être placée dans le manuel de l'élève.

2.6.5 LES ANNEXES

Certaines procédures d'activités proposées fréquemment dans le manuel de l'élève pourraient être regroupées avantageusement sous forme d'annexes afin que l'élève puisse les repérer facilement, les utiliser ponctuellement et développer ainsi des techniques et des méthodes de travail. Elles pourraient être présentées de manière à faire appel à l'initiative personnelle et à l'autonomie de l'élève; on devrait fournir à l'élève des pistes de travail plutôt qu'une description détaillée de la procédure à suivre:

On pourrait expliquer, par exemple, diverses façons pour:

. analyser un texte d'époque;
. exploiter les techniques de l'enquête orale;
. s'initier à l'historiographie;
. élaborer des dossiers d'actualité et les interpréter;
. pratiquer les techniques d'expression orale (procès, simulation, etc.).

Les annexes pourraient présenter:

. des tableaux synchroniques;

. des tableaux thématiques;

. des listes de personnages incluant des informations pertinentes;

. un inventaire-type des documents susceptibles d'alimenter des recherches en histoire régionale, en histoire économique ou culturelle.

Les annexes proposées devraient susciter l'innovation pédagogique et permettre un enrichissement facilement accessible.

TROISIÈME PARTIE

3. LE MATÉRIEL DE CLASSE

3.1 LA NÉCESSITÉ D'UN MATÉRIEL DE CLASSE DE BASE

La pratique d'une démarche qui soit à la fois réflexive, historique, synthétique et active requiert des moyens qui soient diversifiés et de qualité. Du matériel pédagogique autre que le manuel de l'élève est indispensable si l'on veut:

- faire appel aux ressources de l'histoire locale;
- faire comprendre des situations plus complexes;
- présenter les éléments des thèmes d'enrichissement choisis;
- faire travailler en petits groupes ou collectivement;
- respecter les rythmes d'apprentissage;
- tenir compte des différents milieux;
- favoriser l'évaluation formative.

Si nous nous référons à la définition même du matériel didactique de base, définition que nous retrouvons dans ce devis à la page 1, nous constatons qu'il peut exister un matériel de classe d'usage collectif considéré comme du matériel didactique de base.

En histoire du Québec et du Canada, les enseignants et les élèves devront pouvoir disposer du matériel de classe suivant(*):

- de la documentation visuelle et audio-visuelle:
  - une carte du monde ou un planisphère;
  - certaines cartes historiques murales;
  - des atlas historiques;
  - un document synthèse audio-visuel par module.

(*) Voir la prescription 4. En faisant la nomenclature de ce matériel, il n'est pas dans notre intention d'obliger l'éditeur d'un manuel de l'élève à le produire; les prescriptions sur le matériel de classe ont pour but de faire connaître les exigences à son sujet s'il est produit.

- de la documentation imprimée;
  - des ensembles de documents écrits et figurés.

PRESCRIPTION 30 L'esprit du matériel de classe

Le matériel de classe devra respecter les prescriptions pertinentes contenues dans le chapitre sur le manuel de l'élève, notamment les prescriptions 1, 6, 9 et 26.

3.2 LA DOCUMENTATION VISUELLE, AUDIO-VISUELLE ET IMPRIMÉE NÉCESSAIRE

Le manuel de l'élève peut fournir un certain nombre de moyens pour aider l'élève à visualiser les lieux, les personnages, les événements et la mesure du temps. Il est indispensable que l'enseignant ait à sa disposition des moyens qu'il pourra utiliser avec tout le groupe.

3.2.1 LES CARTES MURALES

Le manuel de l'élève contiendra au moins les cartes historiques indispensables(*). Les enseignants consultés ont émis le voeu que les principales cartes illustrant chacun des modules du programme d'histoire du Québec et du Canada soient disponibles dans un format de type "carte murale". Plusieurs possibilités s'offrent aux éditeurs: certains peuvent décider de transposer les cartes présentées dans le manuel en tenant compte des exigences propres à la carte murale, d'autres peuvent indiquer dans le guide de l'enseignant comment utiliser certaines cartes existantes ou tout simplement recommander l'utilisation de cartes murales adéquates.

(*) Voir la prescription 12.

La carte du monde sera d'une grande utilité tout au long de l'année; elle aidera les élèves à visualiser plus efficacement des espaces historiques donnés et à situer leur société dans l'évolution du monde.

PRESCRIPTION 31 Les qualités des cartes murales historiques

Les cartes murales historiques devront favoriser la compréhension des espaces historiques. Elles devront être suffisamment grandes, faciles à suspendre, à transporter et de bonne qualité pour assurer la résistance et la durabilité.

Si elles n'ont pas été fabriquées pour correspondre explicitement au nouveau programme d'histoire du Québec et du Canada, elles devraient être accompagnées d'un document qui indiquerait des activités reliées aux objectifs du programme et qui favoriserait la recherche et le développement de l'esprit de synthèse.

3.2.2 LES ATLAS HISTORIQUES

L'atlas historique est un outil pédagogique qui permet à l'élève de visualiser le contexte géographique des informations historiques et de procéder à l'analyse de l'évolution du territoire et de la population. Cette analyse a pour but de mieux comprendre la relation de l'être humain avec son milieu.

Même si un certain nombre de cartes historiques doivent être intégrées au manuel de l'élève, l'atlas demeure un outil indispensable en quatrième secondaire car il peut présenter une diversité de

cartes, de graphiques, de cartogrammes, etc. Si l'on veut que l'élève puisse se familiariser avec une démarche historique et avec les outils de recherche et puisse mieux comprendre des éléments plus complexes, il importe qu'il consulte un atlas historique(*).

PRESCRIPTION 32 Les atlas historiques

Les atlas historiques devront contenir des cartes d'époque et des cartes modernes, des documents variés et pertinents accordant de l'importance à l'histoire sociale, économique, militaire et politique. La nomenclature devra être correcte et la disposition des éléments devra faciliter la compréhension.

3.2.3 LE DOCUMENT SYNTHÈSE AUDIO-VISUEL PAR MODULE

Etant donné la nouveauté des perspectives pédagogiques du programme, particulièrement celles qui exigent:

. d'illustrer les caractères essentiels de l'apprentissage de l'histoire;

. de faire cheminer les élèves d'un niveau de synthèse à l'autre en faisant ressortir les liens qui existent entre les notions, entre les objectifs intermédiaires et avec l'objectif terminal;

nous croyons à la nécessité d'un document synthèse audio-visuel par module.

Quelle que soit l'excellence du manuel de l'élève, il demeure qu'il est difficile de faire passer certains aspects historiques dans

---

(*) Voir la section 2.3.5 et les prescriptions 12 et 13.

le contexte d'un livre. Les qualités propres aux documents audio-visuels(*) permettent aux élèves de franchir des frontières et de pénétrer au coeur des réalités passées et présentes. C'est pourquoi nous croyons qu'un document synthèse devrait permettre aux élèves:

. de reconstituer une période donnée;

. de comprendre des notions plus abstraites en favorisant une réflexion fondamentale sur les concepts (de temps, de permanence, de changement, de relativité) et sur une analyse sociale;

. d'attirer l'attention sur la dimension pluraliste du passé québécois;

. de faire des liens avec le présent;

. d'être touchés sur le plan émotif (possibilité de varier les rythmes et le montage des plans, d'incarner les personnages et les relations entre les groupes sociaux par exemple);

. de visualiser les étapes de la démarche historique.

Le document synthèse devrait être conçu(**) pour maximiser le contenu historique de chaque module:

. en présentant des éléments authentiques;

. en indiquant certaines sources;

. en posant occasionnellement des hypothèses, des questions ou des problèmes;

(*) Diaporama, vidéo-cassette, film animé.

(**) Il importe de mentionner que nous avons adressé à la Direction générale des moyens d'enseignement une demande de réalisation qui est présentement étudiée.

. en incitant à la recherche des causes et des conséquences, en situant certains événements dans une perspective structurale ou en faisant découvrir les liens entre les faits historiques et la conjoncture;

. en présentant des divergences d'interprétation.

PRESCRIPTION 33 Les caractéristiques pédagogiques du document synthèse audio-visuel

Le document synthèse audio-visuel devra illustrer les caractères essentiels de l'apprentissage de l'histoire: la démarche synthétique, réflexive et historique. Il devra être lié aux objectifs terminaux et faciliter la synthèse. Un texte d'accompagnement devra faciliter son exploitation et la pratique de la démarche active.

3.2.4 LES ENSEMBLES DE DOCUMENTS ÉCRITS ET VISUELS

Pour que les enseignants puissent faire pratiquer la démarche historique, il est impérieux que la classe contienne une documentation de base. Bien sûr, la bibliothèque de l'école jouera un rôle clé dans le développement des habiletés de recherche mais il importe qu'une documentation de base soit accessible fréquemment et puisse s'intégrer facilement dans le processus d'apprentissage. C'est aux enseignants de choisir ces outils indispensables à leur enseignement selon l'approche retenue et ces informations sont données pour que les éditeurs soient au courant du matériel de classe jugé indispensable(*).

(*) Ces remarques n'ont pas pour effet d'obliger les éditeurs de manuels de l'élève à produire des ensembles de documents (dossiers, recueils).

Même si un contenu minimum de documents écrits et figurés (cartes anciennes et cartes historiques[51], planches, graphiques, cartogrammes, pictogrammes, photos, dessins, listes chronologiques) est inclus dans le manuel de l'élève, il demeure que des ensembles de documents sont considérés comme du matériel de base, particulièrement:

. pour aider à faire saisir des notions plus abstraites;

. pour faire pratiquer la démarche historique de façon personnelle;

. pour respecter les rythmes d'apprentissage;

. pour intégrer les nouvelles recherches non disponibles au moment de la rédaction du manuel de base.

Il est difficile, par exemple, de faire connaître et comprendre des phénomènes et des mécanismes sociaux aux élèves de quatrième secondaire. L'utilisation fréquente et variée de documents les aidera à poser des hypothèses à ce sujet et à saisir des notions plus complexes.

Afin que l'élève pratique une démarche historique, il importe qu'il ait accès à un nombre suffisant de documents écrits et visuels et qu'il puisse exercer son choix et le justifier.

Il est nécessaire de donner des moyens pertinents aux enseignants: ils auront à sélectionner les documents nécessaires aux recherches. Il serait fastidieux de leur demander de chercher des textes courts, adaptés...: c'est pourquoi nous recommandons la production d'ensembles de documents écrits et figurés[*] qui devraient con-

---

(51) Voir à ce sujet, L'histoire et ses méthodes, op. cit., p. 82.

(*) Voir la section 2.3.6 sur l'utilisation des documents. Les ensembles pourraient couvrir les objectifs facultatifs, les modules 6 et 7 plus particulièrement et certains thèmes d'enrichissement ou certaines pistes pédagogiques.

tenir une bonne proportion de documents de première main, des caricatures et des opinions d'historiens.

Ces ensembles pourraient être présentés sous forme de dossiers qui offrent l'avantage de pouvoir être améliorés. Une mise à jour est indispensable étant donnée la situation de la recherche historique au sujet de:

. l'histoire du travail et des travailleurs;

. l'histoire de la condition féminine;

. l'histoire des groupes culturels;

. l'histoire des autochtones;

. l'histoire locale.

Les documents d'exploitation devront relier ces thèmes aux objectifs du programme. Il est à mentionner que de la recherche serait indispensable dans ces domaines afin que des historiens et des pédagogues collaborent pour constituer une banque de documents historiques adaptés aux élèves de quatrième secondaire.

PRESCRIPTION 34 Les ensembles de documents

Les ensembles de documents écrits et figurés devront contenir une majorité de documents de première main reliés aux objectifs du programme. On devra accorder une attention particulière à l'élaboration de dossiers concernant l'histoire du travail, de la condition féminine, des groupes culturels, des autochtones et de l'histoire locale.

3.3 LA DOCUMENTATION VISUELLE, AUDIO-VISUELLE, INFORMATISÉE ET IMPRIMÉE COMPLÉMENTAIRE

Etant donné la complexité de certains éléments du programme, la nécessité de varier les moyens d'enseignement si l'on veut intéresser les élèves, l'utilisation déjà répandue du matériel complémentaire et aussi le projet souhaitable d'organiser des classes-ateliers, nous croyons opportun de traiter de la documentation complémentaire afin que les auteurs et les éditeurs soient au courant du matériel de classe jugé très utile.

3.3.1 LES LIGNES DU TEMPS ET LES FRISES CHRONOLOGIQUES

Il est utile que les lignes du temps et les frises du temps soient exposées dans la classe pendant un certain temps. En général, les élèves seront appelés à en construire ou les enseignants les fabriqueront eux-mêmes.

Les éditeurs qui en produiront devraient respecter certains critères de qualité: les lignes du temps ou les frises du temps devraient être résistantes, précises, proportionnées et indiquer clairement l'échelle utilisée.

3.3.2 LES RECONSTITUTIONS HISTORIQUES

Certains aspects historiques étant plus difficile à saisir sur de petits documents(*), il serait très utile que l'élève puisse observer des documents de plus grandes dimensions pour mieux se représen-

(*) Le manuel de l'élève doit contenir un certain nombre de photos qui permettront de visualiser les contenus et de favoriser la compréhension des objectifs.

ter certains lieux historiques tels que: un poste de traite, une seigneurie au 18e siècle, un village du Bas-Canada, un camp de bûcherons au 19e siècle, un quartier ouvrier au début du 20e siècle.

Les reconstitutions historiques (maquettes, grandes photos, grands dessins, bandes sonores, documents audio-visuels tels que diapositives, films fixes, films animés, vidéo-cassettes) sont utiles afin de concrétiser les données historiques.

Du matériel didactique informatisé pourrait aussi faciliter l'acquisition de savoir et de savoir-faire. Il apparaît souhaitable de travailler à l'élaboration d'une banque de didacticiels: les simulations, entre autres, ont "le grand avantage d'exploiter un des aspects les plus riches du médium ordinateur soit de permettre à l'élève d'intervenir dans une représentation de la réalité, d'interréagir avec cette représentation, de vérifier des hypothèses et de construire ainsi progressivement sa propre connaissance de la réalité proposée"(52).

Les reconstitutions historiques devraient se rapporter directement aux objectifs du programme et être liées à des activités proposées aux élèves, si l'on veut faire comprendre plusieurs objectifs du programme et faire pratiquer la démarche historique(53).

---

(52) PINET, Normand, Le matériel didactique informatisé (document de travail à usage interne) avril 1981, pp. 4-5; l'auteur y propose un programme de soutien à des projets conjoints possibles axés sur une alliance pédagogie et informatique.

(53) Le Guide pédagogique, voir l'annexe "bibliographie provisoire", pp. 351 à 409; la classification retenue pour la documentation est la suivante: A- documents sonores, B- documents visuels, C- documents audio-visuels, D- ensembles multi-média.

3.3.3 LES LIVRES DE LITTÉRATURE POUR ADOLESCENTS ET LES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Le programme demande de développer l'intérêt de l'élève pour l'histoire. L'utilisation d'une documentation variée et pertinente permettrait de compléter le contenu du manuel de l'élève, favoriserait la pratique de la démarche historique et la poursuite des objectifs de formation, particulièrement celui qui vise à faire aimer l'histoire. Elle permet de plus de favoriser un certain décloisonnement: liens avec le français, les arts...

Le guide pédagogique suggère une bibliographie sélective qui a rapport à chacun des modules et dont pourraient s'inspirer les auteurs. Les propositions de livres, de revues, d'encyclopédies, etc., permettront à l'élève d'apprendre à consulter efficacement des sources secondaires et de développer le goût de la lecture et son intérêt pour l'histoire.

QUATRIÈME PARTIE

4. LE GUIDE DE L'ENSEIGNANT

4.1 LES CARACTÉRISTIQUES PÉDAGOGIQUES DU GUIDE DE L'ENSEIGNANT

4.1.1 LE RESPECT DE L'ESPRIT DU PROGRAMME

La présentation même du guide de l'enseignant revêt une très grande importance. Ne perdons pas de vue que cet outil sera utilisé quotidiennement par l'enseignant et qu'il influencera son enseignement. Le programme énonce des principes qui devront trouver leur application dans ce guide. Il est important d'être conscient que la disposition même du contenu pédagogique aura une influence qui pourrait aller jusqu'à trahir l'esprit du programme. C'est ainsi qu'un guide de l'enseignant qui ne mettrait l'accent que sur les informations pourrait inciter les enseignants à négliger la formation historique; la mise en évidence des contenus notionnels pourrait en fausser l'importance et nuire au développement de l'esprit de synthèse.

PRESCRIPTION 35 L'esprit du programme dans le guide de l'enseignant

Le guide de l'enseignant devra véhiculer l'esprit du programme en respectant les principes directeurs, les buts, les objectifs et aussi les prescriptions des chapitres précédents.

4.1.2 L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE PRIVILÉGIÉE

L'analyse du programme Histoire du Québec et du Canada permet de dégager que les concepteurs ont voulu faire comprendre l'évolution de la société québécoise en appliquant une démarche rationnelle à l'organisation des contenus. Ils ont considéré l'enseignement comme un processus orienté vers la réalisation d'activités d'enseignement

et d'apprentissage, d'où la nécessité de préciser les objectifs visés tout en respectant une perspective de formation individuelle et sociale. On peut indiquer que ce courant de pensée est située au confluent des influences traditionnelles et de la pédagogie nouvelle(54).

Les auteurs peuvent donc choisir l'approche pédagogique qu'ils jugent la mieux appropriée pour répondre à l'esprit du programme. Il serait important qu'ils expliquent leur choix car l'exercice d'une pratique pédagogique est en relation nécessaire avec le développement des attitudes intellectuelles et sociales et avec le type de société désirée(55).

PRESCRIPTION 36 L'approche pédagogique privilégiée

Le guide de l'enseignent contiendra une explication concrète et détaillée de l'approche ou des approches pédagogiques privilégiées par l'auteur et fera ressortir la justification et les conséquences d'un tel choix.

4.1.3 LES INFORMATIONS HISTORIQUES ET L'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

En regard de sa fonction de soutien pédagogique, le guide de l'enseignant devrait:

---

(54) On peut retrouver "certains" éléments d'explication dans:

ALLARD, G., "L'enseignement systématique", Connaissance des principaux modèles théoriques d'éducation, Conseil supérieur de l'éducation, ministère de l'Éducation, août 1974, pp. 37-38.

(55) BERTRAND, Yves et Paul VALOIS, Les options en éducation, Québec, Service de la recherche, Secteur de la planification, ministère de l'Éducation, 1980.

- Proposer des éléments pour rendre possible une planification du processus d'enseignement et d'apprentissage.

- en indiquant quels buts seront poursuivis et quelle séquence sera préconisée;

- en définissant clairement la préparation immédiate qui est nécessaire pour l'utilisation du manuel de l'élève;

- en suggérant une ou deux références sélectives (livre, revue);

- en donnant des informations sur les éléments de contenu ou en complétant celles données dans le manuel de l'élève.

- Proposer des mises en situation stimulantes, diversifiées, faciles à réaliser, qui suscitent l'intérêt des élèves vis-à-vis les réalités de sa société; indiquer le but poursuivi soit par rapport au récit, à la démarche historique ou à la formation individuelle et sociale.

- Contenir de nombreuses suggestions d'activités d'apprentissage et donner des indications quant à leur exploitation pédagogique:

- en précisant quelles habiletés intellectuelles et techniques l'activité développera et comment elle le fera;

- en suggérant des attitudes intellectuelles et sociales rattachées à l'activité de l'objectif;

- en suggérant des activités qui respectent les rythmes d'apprentissage;

- en proposant des exercices en relation avec la mesure historique et avec la démarche historique(*);

(*) Activités particulièrement mises en valeur dans le guide pédagogique.

- en précisant le contexte des documents de première main;
- en explicitant les objectifs facultatifs s'il y a lieu;
- en proposant des moyens d'intégrer les thèmes;
- en rappelant l'importance de faire élaborer progressivement des dossiers d'actualité et d'interpréter les documents relatifs aux grands débats actuels(*);
- en fournissant des fonds de cartes historiques, des graphiques et des activités de base qui pourront être reproduits sans problème rattaché aux droits de reproduction;
- en suggérant des activités en vue d'un réinvestissement des connaissances et des habiletés et un choix d'activités de synthèse qui précisent les liens avec l'amorce de l'unité et les objectifs visés;
- en contenant des synthèses ou des tableaux schématisant certains aspects qu'il peut être utile de saisir globalement, qui sont préalables à des objectifs du programme si l'on veut comprendre le contexte de certains événements historiques et qui permettent d'étoffer le contenu et de l'enrichir;
- en suggérant des éléments de réponses et des pistes d'interprétation aux questions et aux problèmes posés;
- en suggérant des moyens d'évaluation formative(**).

(*) Voir plus particulièrement les sections suivantes de ce devis:

. 1.1.3.5 (la diversité des appartenances),
. 1.1.3.6 (les réalités du milieu),
. 2.3.6.4 (l'actualité et son interprétation),
. 2.3.6.6 (la méthode de recherche).

Le Guide pédagogique suggère de placer certains objectifs-clés en début d'année afin de faciliter les apprentissages ultérieurs.

(**) Voir les annexes VI et VII qui suggèrent des moyens d'évaluation formative facilement adaptables.

Les propositions devraient être faites de manière à respecter la liberté académique et à laisser sa place à l'imagination de l'enseignant.

PRESCRIPTION 37 Le contenu historique et l'encadrement des activités d'enseignement et d'apprentissage

Le guide de l'enseignant devra permettre l'atteinte des objectifs du programme:

- en situant les contenus notionnels et les objectifs intermédiaires dans le contexte de l'objectif terminal;
- en donnant des informations sur les éléments de contenu et sur les façons de faire comprendre à l'élève les objectifs intermédiaires et terminaux qui n'auront pas été assez élaborés dans le manuel de l'élève;
- en précisant quelles habiletés intellectuelles et techniques et quelles attitudes l'activité développera;
- en contenant des indications nécessaires à l'élaboration et à l'application des activités d'enseignement et d'apprentissage proposées dans le manuel de l'élève.

4.1.4 LES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

En regard de sa fonction d'enrichissement pédagogique, le guide de l'enseignant est un lieu privilégié pour stimuler les innovations pédagogiques. Cependant, il reviendra à l'auteur et à l'éditeur d'évaluer la place à accorder à ce contenu dans le guide ou à le présenter sous forme d'appendices ou de cahiers annexés subséquemment.

On pourrait, par exemple:

- prévoir une section pour les commentaires afin de permettre aux enseignants de communiquer leurs réflexions et leurs suggestions à l'auteur qui pourra améliorer le guide de l'enseignant et le manuel de l'élève;

- suggérer diverses sources d'information en prolongement des activités, des moyens d'enrichissement et de récupération sous forme d'acétates, de dossiers, de fiches, de matériel didactique informatisé pour permettre un enseignement plus individualisé;

- présenter des exemples pour vérifier le degré de compréhension des concepts, le degré d'intégration des valeurs;

- proposer des moyens de mettre à profit les ressources du milieu scolaire;

- exploiter l'histoire thématique;

- expliquer les diverses façons de faire:

  . faire une recherche historique;
  . exploiter l'actualité;
  . organiser différentes sortes de débats, de discussions;
  . vivre un jeu de simulation, une dramatisation;
  . visiter un dépôt d'archives, un musée;

- présenter des activités connexes susceptibles d'enrichir la démarche historique telles que:

  . les techniques d'inventaire (enquête, fiche, fichier, dossier);
  . les techniques de l'enquête orale (choix des témoins, questions, comparaisons, synthèses, explications);

. l'analyse interne et externe et la classification;
. la comparaison et la critique historiques et historiographiques;
. les techniques d'écriture (résumé, exposé, reportage);
. les techniques graphiques (schéma, organigramme, caricature, ligne du temps et frise chronologique);

- contenir des références bibliographiques commentées et mises à jour;

- contenir une liste commentée de matériel audio-visuel pertinent en indiquant l'endroit où ces documents sont disponibles; il conviendrait d'indiquer l'utilisation de ces films en rapport avec les objectifs du programme car, en général, ce matériel a été conçu dans un contexte différent de celui du nouveau programme;

- faire connaître davantage certaines formules de cours[56] qui favorisent une participation optimale des élèves et la communication du résultat de leurs recherches, par exemple:
  . le travail d'équipe,
  . le séminaire,
  . l'enseignement par contrats,
  . les simulations et les jeux éducatifs;

- suggérer des moyens d'évaluation formative.

4.1.5 L'ÉVALUATION FORMATIVE

4.1.5.1 Les buts de l'évaluation formative

L'évaluation formative fait partie intégrante des processus d'enseignement et d'apprentissage car elle permet de ju-

---

(56) Voir à ce sujet:
FOURNIER, Michèle, Typologie des formules pédagogiques, Les Editions du Griffon d'Argile Inc., Québec 1978. Il y aurait avantage à adapter aux élèves de quatrième secondaire des formules qui sont vécues au CEGEP et à l'université.

ger du degré d'atteinte des objectifs poursuivis ainsi que de l'efficacité des moyens pédagogiques utilisés.

Elle vise non seulement à renseigner l'enseignant sur la performance de son groupe mais aussi à mettre en évidence les niveaux d'apprentissage d'un élève en regard des objectifs poursuivis. Il s'agit d'identifier, à un moment précis, les points forts et les points faibles de tous et de chacun des élèves en vue de faire ressortir la nature des difficultés rencontrées et de choisir des stratégies pédagogiques appropriées. Cette évaluation amène donc l'enseignant à s'interroger sur l'efficacité de ses interventions et à prendre les décisions qui s'imposent pour mieux répondre aux besoins de ses élèves.

L'évaluation formative favorise en plus les échanges entre l'enseignant et ses élèves dans leur apprentissage. Ces échanges informent les élèves de leur situation et leur permettent de mieux comprendre la nature de leurs difficultés. Ces informations peuvent aussi être utilisées pour aider à coordonner les interventions des parents et des intervenants avec celles de l'enseignant dans leurs tâches communes d'éducateurs.

4.1.5.2 Des suggestions d'évaluation formative

Dans le but d'améliorer la qualité des apprentissages, le guide de l'enseignant devrait faire ressortir la nécessité d'une évaluation formative ponctuelle[57].

Une évaluation qui permette de vérifier la poursuite et l'atteinte des objectifs du programme suppose que l'on se

---

(57) Le Programme, p. 63; Le Guide pédagogique, pp. 249 - 250.

préoccupe non seulement de l'acquisition de contenus notionnels mais que l'on tienne compte:

- de la connaissance de faits en rapport avec les objectifs intermédiaires et les objectifs terminaux;
- du développement des habiletés intellectuelles et techniques;
- du développement des attitudes intellectuelles et sociales[58].

Le guide de l'enseignant pourrait préciser les moments opportuns d'évaluation en les intégrant aux processus d'enseignement et d'apprentissage. L'évaluation formative devrait porter sur l'atteinte de chaque objectif intermédiaire. A la fin de chaque module, l'on pourrait présenter différents moyens qui aideront l'enseignant à vérifier la qualité des différents types d'apprentissage réalisés par chaque élève et à agir en conséquence pour améliorer leur compréhension. On laisserait le soin à l'enseignant d'utiliser ou d'adapter le moyen suggéré et de choisir les critères de performance qui conviennent le mieux à son enseignement et à son groupe[*].

Pour traiter de l'évaluation dans le matériel didactique de base, les auteurs devraient consulter les documents pertinents sur l'évaluation pédagogique du ministère de l'Education[59].

---

(58) Voir à ce sujet, DE LANDSHEERE, G., Introduction à la recherche en éducation, Armand COLIN-BOURRELIER, Paris, 1976 et la section 1.1.2 de ce devis.

(*) Le Guide pédagogique, pp. 254 à 258 (moyens et outils) et voir l'annexe VII qui suggère un outil d'évaluation formative. D'une part, des recherches à ce sujet sont en cours au Service du développement de la Direction de l'évaluation pédagogique. D'autre part, il est à espérer qu'une banque de matériel didactique informatisé portant sur l'évaluation formative soit développée incessamment.

(59) MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, D.G.D.P., Politique générale d'évaluation pédagogique, secteur du préscolaire, du primaire et du secondaire, troisième trimestre 1981,#16-7500.

PRESCRIPTION 38 L'évaluation formative

Dans le guide de l'enseignant, on devra retrouver des informations ou des suggestions d'évaluation (moyens concrets) reliées à l'approche pédagogique préconisée par l'auteur, en les intégrant aux processus d'enseignement et d'apprentissage.

4.2 LES ASPECTS PHYSIQUES ET LES OUTILS DE CONSULTATION

4.2.1 LES ASPECTS PHYSIQUES

Le guide de l'enseignant peut prendre diverses formes:

- un ensemble de feuilles mobiles;
- un ensemble de fascicules;
- une série de dossiers;
- une seul livre.

Le guide de l'enseignant devrait être présenté comme un ensemble de feuilles mobiles (environ 21 X 29 cm, 3 trous). Cette forme est privilégiée pour les nombreuses qualités pédagogiques et économiques qu'elle comporte.

Cette forme:

- facilite les transformations;
- permet l'intégration du matériel déjà acquis;

- encourage le renouvellement, la créativité;
- permet l'enrichissement;
- facilite la manipulation: on peut utiliser un module à la fois et faire des regroupements;
- permet l'intégration des fonds de cartes historiques obligatoires et de certaines activités de base reproductibles;
- ne nécessite pas de reliure spéciale (l'utilisateur choisira une reliure de son choix).

PRESCRIPTION 39 Les activités reproductibles

Le guide de l'enseignant devra comporter une section où les fonds de cartes historiques obligatoires et certaines activités de base seront conçues pour être imprimées par l'enseignant selon ses besoins. L'autorisation de reproduire et d'utiliser ces éléments devra être explicite dans le guide de l'enseignant.

4.2.2 LES OUTILS DE CONSULTATION

Certaines parties sont utiles en tant qu'outils fonctionnels servant à mieux comprendre l'agencement du contenu et à retracer rapidement l'information contenue dans le texte. Il sera pertinent de retrouver une table des matières et un index historique(*).

Pour chacun des modules, le guide de l'enseignant devrait proposer une bibliographie sélective sur les contenus du programme et sur l'approche pédagogique préconisée par l'auteur. Cette bibliogra-

(*) Voir la section 2.6 de ce devis.

phie sommaire de livres et d'articles de revues facilement disponibles devrait comporter une analyse succinte ou des commentaires sur les différents titres proposés.

PRESCRIPTION 40 La bibliographie

Le guide de l'enseignant devra contenir une bibliographie sélective sur les contenus du programme et sur l'approche ou les approches préconisées par l'auteur.

CONCLUSION

Ce devis d'histoire du Québec et du Canada est publié à l'intention des auteurs et des éditeurs; il énumère les caractéristiques que devraient posséder le manuel de l'élève, le matériel de classe et le guide de l'enseignant. Il a pour but de faire ressortir l'esprit pédagogique qui doit animer les productions si l'on veut que le matériel didactique de base soit dynamique et que le manuel de l'élève soit considéré comme un fil conducteur dans la démarche d'apprentissage des élèves.

Conçu dans une perspective normative mais aussi dans une perspective de soutien, ce devis contient des éléments d'orientation qui permettront, nous l'espérons, la composition de matériel didactique de base de qualité, à un prix avantageux, tout en facilitant le travail des auteurs et des éditeurs dans leur tâche que nous savons exigeante et innovatrice. Nous pourrons de la sorte collaborer au progrès de la formation historique des élèves.

Ce texte a aussi comme fonction de servir de cadre de référence à l'évaluation du matériel didactique pour fins d'approbation. Le personnel de la Direction du matériel didactique sera toujours heureux de répondre à toute demande d'information sur l'un ou l'autre des éléments de ce devis.

****

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Documents pédagogiques produits par le ministère de l'Éducation du Québec.

DIRECTION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE, La lisibilité des textes destinés aux élèves du primaire: guide pratique pour les auteurs de manuels scolaires, juillet 1982, code: 16-4318.

DIRECTION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE, L'évaluation dans le matériel didactique, avril 1980, code: DE-800403, 12 p.

DE GAGNÉ-LAUZON, Carole et Hoa PHAM-DANG, Utilisation et production de matériel didactique par les enseignants du secondaire, cahier 2: enseignement général, matières optionnelles, D.M.D., code 16-4315-02, février 1981, 168 p.

DIRECTION DE L'ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE, Politique générale d'évaluation pédagogique, secteur du préscolaire, du primaire et du secondaire, troisième trimestre 1982, code: 16-7500, 23 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, M.E.Q., Cadre relatif à l'élaboration de programmes et de guides pédagogiques, D.P., 1978, 21 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, M.E.Q., Programme d'études, Histoire du Québec et du Canada, 4e secondaire, formation générale et professionnelle, version d'avril 1982, #16-3660, 67 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, M.E.Q., Guide pédagogique, Histoire du Québec et du Canada, 4e secondaire, version de mars 1981, #16-3660-01, 275 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Connaissance des principaux modèles théoriques d'éducation, Conseil supérieur de l'éducation, Service général des communications, 1974, 61 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, L'École québécoise, énoncé de politique et plan d'action, 1979, 163 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Le règlement concernant le régime pédagogique du secondaire, version commentée et annotée, 16-062, avril 1981, 21 p.

ANNEXE I

LES STATISTIQUES SCOLAIRES

Robert Michaud

Service de l'analyse et de l'évaluation

Direction du matériel didactique

PROJECTION DE CLIENTÈLES DES ÉCOLES SECONDAIRES PUBLIQUES FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES(60)

	ANNÉES SCOLAIRES			
	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
1re sec.	79 096	77 676	75 632	68 956
2e sec.	80 160	78 305	76 899	74 876
3e sec.	84 290	80 160	78 305	76 899
4e sec.	92 356	84 290	80 160	78 305
5e sec.	96 025	86 815	79 233	75 350

Ces prévisions n'incluent pas le secteur privé et on ne peut affirmer que la proportion des élèves fréquentant ce secteur se maintiendra: cette proportion était de 13% dans l'enseignement secondaire en 1980-81. On ne peut affirmer non plus que la proportion des élèves ayant droit à l'enseignement en langue anglaise (16% au secondaire en 1980-1981) se maintiendra dans les prochaines années. C'est pourquoi les prévisions démographiques préparées par le ministère sont globales et ne distinguent pas ces sous-groupes.

On prévoit que la population étudiante francophone de quatrième secondaire sera approximativement la suivante dans le secteur public:

en 1981-82 = 77 580
1982-83 = 70 800
1983-84 = 67 334

---

(60) DIRECTION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES DU M.E.Q., 3 juillet 1979, Dossier no: 92.065/79.

Pour les années suivantes, il sera possible d'effectuer une certaine extrapolation à partir des populations francophones du primaire en 1983-84:

1re année: 71 073
2e année: 65 865
3e année: 65 235
4e année: 62 799
5e année: 62 165
6e année: 60 799

* * * * * * * * * * *

ANNEXE II

LE TABLEAU DES MODULES ET DES UNITÉS DU PROGRAMME

TABLEAU DES MODULES ET DES UNITÉS D'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA

Périodes	MODULES		UNITÉS		
	Titres	Objectifs généraux	Objectifs terminaux	NOMBRE D'OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	
				obligatoires	facultatifs
Régime français	1 L'Empire français d'Amérique	Comprendre les fondements de l'Empire français d'Amérique.	Décrire les conditions de l'exploration française en Amérique.	3	
			Expliquer la fonction du commerce des fourrures dans l'Empire français et son influence sur les rapports culturels entre les Amérindiens et les Français.	2	1
	2 La société canadienne sous le Régime français	Comprendre le développement de la colonie canadienne du Saint-Laurent.	Caractériser le peuplement et la vie économique de la colonie canadienne.	2	1
			Décrire l'organisation de la société canadienne à l'époque.	3	1
Régime britannique	3 La Conquête et les débuts du Régime britannique	Comprendre les effets de la Conquête et de la Révolution américaine sur la colonie du Saint-Laurent.	Expliquer la Conquête, ses causes et ses effets immédiats.	3	1
			Montrer les principales conséquences de la Révolution américaine sur la *Province de Québec*.	2	
	4 Les débuts du parlementarisme	Comprendre les transformations socio-économiques et les affrontements qui marquent les débuts du parlementarisme.	Expliquer l'évolution de la société du Bas-Canada de 1791 à 1840.	3	1
			Décrire les événements de 1837-1838 et les débuts de l'union des deux Canadas.	3	
Période contemporaine	5 Le Québec et la Confédération	Comprendre la nouvelle réalité canadienne et québécoise dans la deuxième moitié du 19e siècle.	Expliquer les origines de la fédération canadienne et les principaux rouages de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.	3	
			Caractériser l'évolution du Québec au sein de la nouvelle réalité canadienne.	3	
	6 Le développement industriel	Comprendre les principaux facteurs économiques, politiques et sociaux qui ont marqué la deuxième phase d'industrialisation du Québec.	Montrer les principaux effets, sur le Québec et le Canada, de l'essor économique nord-américain au cours de la période 1896 à 1929.	3	
			Évaluer les effets de la crise économique au Canada et au Québec.	2	1
	7 Le Québec contemporain	Comprendre les principales transformations de la société québécoise de 1939 à nos jours.	Analyser certaines répercussions de la Seconde Guerre mondiale sur le Québec.	2	1
			Analyser l'opposition entre le traditionalisme et les transformations de la société québécoise à l'époque duplessiste.	3	
			Caractériser la Révolution tranquille et les années suivantes.	3	

ANNEXE III

L'UTILISATION DU MANUEL(*)

(*) La majorité des enseignants de sciences humaines utilisaient rarement ou pas du tout le manuel. A ce sujet, il serait important d'analyser les causes de la faible utilisation du manuel de l'élève dans le contexte des années 1975-1979.

Tableau 23: Distribution des enseignants selon l'utilisation du manuel, par matière[61]

	Sciences humaines %	Sciences de la nature %	Arts %	Musique %	Total %
Utilisation exclusive ou principale	9,2	27,8	2,6	7,7	15,4
Utilisation partielle	54,6	53,7	20,6	53,8	48,8
Utilisation rare ou nulle	36,2	18,4	76,8	38,5	35,8
TOTAL:	100,0 (125)	100,0 (126)	100,0 (43)	100,0 (24)	100,0 (318)
Score moyen d'utilisation	1,73	2,09	1,25	1,71	1,70

Si on calcule un score d'utilisation par matière, les sciences de la nature demeurent en première place suivies des sciences humaines (score plus élevé au deuxième cycle), de la musique et des arts.

Les raisons principales pour lesquelles certains professeurs y ont exclusivement recours sont de deux sortes: on y voit l'essentiel du programme et il n'exite pas, à leur connaissance, d'autres documents imprimés pertinents. Le choix d'une méthode d'enseignement particulière peut aussi expliquer une telle situation; dans ce cas, le manuel constitue le programme, Ainsi, en sciences de la nature, l'adoption du Chem's ou du PSSC impose l'utilisation d'un manuel et de certains autres matériels complémentaires.

(61) DE GAGNÉ-LAUZON, Carole et Hoa PHAM-Dang, op. cit., p. 66 et voir p. 67.

ANNEXE IV

LES GENRES D'ACTIVITÉS RÉALISÉES EN SCIENCES HUMAINES

Tableau 30: Distribution des réponses selon le genre d'activités réalisées, par matière[62]

	Sciences humaines	Sciences de la nature	Arts	Musique	Total
	%	%	%	%	%
Exercices courts	22,9	27,4	16,9	14,6	22,8
Travaux de recherche courts	19,2	20,3	17,6	14,6	19,2
Mémorisation	15,2	16,8	14,1	18,8	15,4
Initiation à l'utilisation des documents	16,4	7,3	6,8	8,3	11,5
Recherche élaborée	10,4	6,2	21,6	12,5	10,9
Activités d'apprentissage individualisé	5,8	13,0	6,8	22,9	9,4
Activités libres	8,0	7,3	13,5	4,2	8,4
Autres	2,0	1,7	2,6	4,2	2,3
TOTAL:	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(451)	(310)	(148)	(48)	(957)

(62) DE GAGNÉ-LAUZON, Carole et Hoa PHAM-DANG, op. cit., p. 78.

ANNEXE V

LA SCOLARITÉ DES ENSEIGNANTS EN HISTOIRE

Robert Michaud
Service de l'analyse et de l'évaluation
Direction du matériel didactique

STATISTIQUES SUR LA SCOLARITÉ DES ENSEIGNANTS EN HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES: CYCLE 1980-1981(63)

SCOLARITÉ	ENS. HISTOIRE (471, 475)	ENS. HISTOIRE (971, 975)	ENS. GÉOGRAPHIE (470)	ENS. GÉOGRAPHIE (970)
14	67	2	111	5
15	134	6	191	10
16	170	73	174	43
17	221	77	232	43
18	214	60	228	29
19	262	43	177	20
20	3	2		1
Total des enseignants	1 071	263	1 113	151

(63) MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA PLANIFICATION SECTORIELLE DES SYSTÈMES, 19 janvier 1981, P. 1,N/D: 710-Q16-L01.

ANNEXE VI

UN EXEMPLE D'AUTO-ÉVALUATION PAR L'ÉLÈVE (*)

Andrée Chalifoux
Service du développement
Direction de l'évaluation pédagogique

(*) Cet exemple vise à illustrer certains aspects de l'évaluation; il fait partie d'un document de travail et ne constitue nullement une position officielle.

OBJECTIF: Habileté à rédiger des fiches documentaires: interprétations divergentes d'un sujet

LISTE DE VÉRIFICATION PAR L'ÉLÈVE

Consigne: pour chacune des étapes, coche la case oui si tu as respecté ce qui était demandé et coche la case non si tu n'as pas respecté ce qui était demandé.

	Oui	Non
1. J'ai fait 10 fiches documentaires.	☐	☐
2. Les 10 fiches documentaires sont toutes présentées de la même façon:		
a) le sujet est identifié sur chacune des fiches;	☐	☐
b) une citation est écrite sur chacune des fiches;	☐	☐
c) la référence est identifiée sur chacune des fiches:		
i. le nom complet de l'auteur est placé en premier;	☐	☐
ii. le titre est en deuxième place et souligné;	☐	☐
iii. la page est précisée en troisième place.	☐	☐
3. Les sources (les documents) utilisées sont valables:		
a) pertinentes: chaque fiche parle d'une interprétation du sujet:	☐	☐
b) sources variées: parmi les fiches documentaires		
i. quelques-unes (précise le nombre:) sont extraites d'un manuel scolaire;	☐	☐
ii. quelques-unes (précise le nombre:) sont extraites d'un ouvrage de référence;	☐	☐
iii. quelques-unes (précise le nombre:) sont extraites d'une revue ou d'un journal;	☐	☐
c) période: _____; tous les documents utilisés ont été publiés en _____ ou après.	☐	☐
4. Mes fiches sont classées par sujet.	☐	☐

Remarques de l'élève (s'il y a lieu):

Nom de l'élève:

Remarques du professeur (s'il y a lieu):

ANNEXE VII

UN EXEMPLE D'ÉVALUATION FORMATIVE(*)

Andrée Chalifoux
Service du développement
Direction de l'évaluation pédagogique

(*) Voir la note de l'annexe VI.

Objectif: Habileté à rédiger des fiches documentaires: interprétations divergentes d'un sujet.

Projet: Initiation à l'historiographie

Consigne: Cocher la case lorsque le critère a été respecté

Nom des élèves	CRITÈRES												REMARQUES SUR CHACUN DES ÉLÈVES
	Nombre de fiches	Présentation uniforme					Sources valables					Classement fonctionnel	
	10	Identification du sujet	Transcription de la citation	Identification de la référence			Pertinentes	Variées: 3 sources			Période:	Par sujet	
				Auteur	Titre	Page	Relatives à l'interprétation	Manuels scolaires	Ouvrages de référence	Revues et journaux	— et — après		
1.													
2.													
3.													
4.													
5.													
6.													
7.													
8.													
...													
...													
Total													

REMARQUES SUR L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES	